

# La Tribune

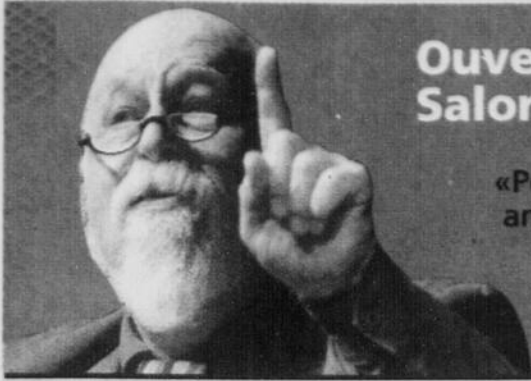
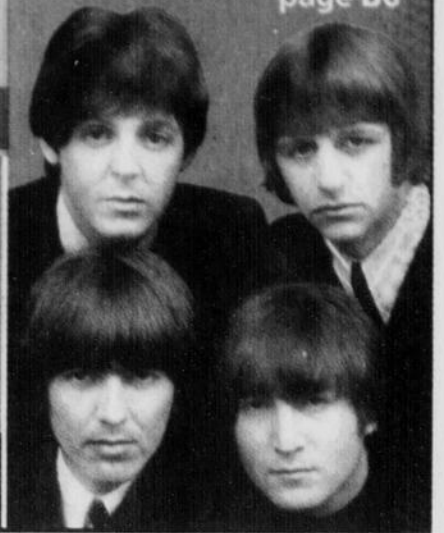
95e année, no 202

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

## Arts

Le Cirque du soleil enrôle les Beatles  
page B6



### Ouverture du Salon du livre

«Peut-on tomber amoureux d'une disquette?»

page B7

### Forum des générations

Une demi-douzaine de politiques majeures en 2005

page A6



## Hydro à tous les Sherbrookoïsis

Le réseau municipal d'électricité deviendra une propriété commune le 1er janvier 2005



Imacom, Maxime Picard



Luc Larochelle  
luc.larochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les Sherbrookoïsis seront propriétaires à part égale d'Hydro-Sherbrooke à compter du 1er janvier 2005 et paieront tous le même compte de taxes à compter de 2012.

Telles sont les répercussions d'une décision prise hier à l'unanimité par les membres du conseil municipal, qui adresse une demande au gouvernement du Québec afin de modifier la charte de la ville unifiée et éliminer les disparités découlant du décret adopté au moment de la fusion.

La lourde hypothèque causée par le déficit des fonds de retraite des employés municipaux sert de monnaie d'échange dans le transfert d'Hydro-Sherbrooke à la nouvelle ville, sans autre forme de compensation financière aux anciens Sherbrookoïsis.

Les élus ont affirmé avoir cherché la voie la plus rapide pour créer une seule catégorie de citoyens à Sherbrooke. Tous les contribuables seront sur un pied d'égalité à compter de 2012. L'application du décret provincial qui fixait les modalités de partage des profits d'Hydro-Sherbrooke depuis la fusion aurait plutôt creusé un fossé entre eux.

Selon les tableaux fournis hier par le service des finances de la Ville et que l'on peut consulter en page A2, le propriétaire d'une maison valant

100 000 \$ dans l'ancien Sherbrooke aurait payé d'ici une douzaine d'années 380 \$ de moins en taxes municipales que son concitoyen habitant une propriété comparable dans un ancien secteur de la banlieue. Le décret perpétuait cette différence.

Le décret conduisait vers une situation invivable, a relevé Jean Perrault. «L'effet le plus indésirable est de nous retrouver dans une ville au sein de laquelle des citoyens paieront plus de taxes tout en bénéficiant de moins de services», a-t-il pris soin de signaler.

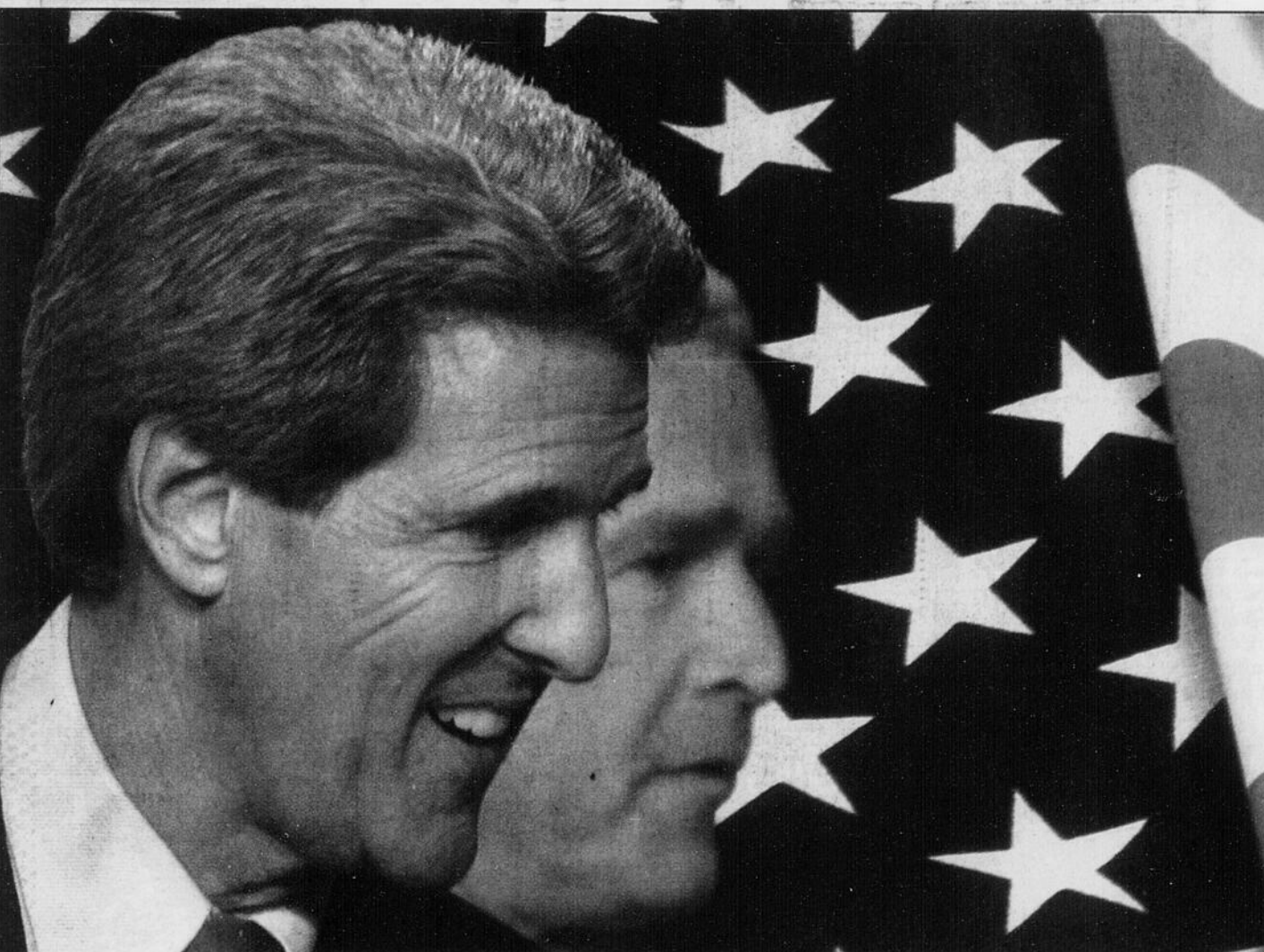
Concrètement, le niveau de taxation des anciens Sherbrookoïsis augmentera légèrement en 2005 avant de recommencer à baisser pour atteindre le taux médian en 2010. L'administration Perrault estime que la perte nette pour les anciens Sherbrookoïsis par rapport au système de comptabilité distincte appliqué depuis la première année de la fusion équivaudra à environ 10 \$ par année pendant une période de 20 ans.

En touchant leur entière part des bénéfices d'Hydro-Sherbrooke, les citoyens de Bromptonville, Fleurimont, Rock Forest et Lennoxville auront également droit à un allègement fiscal. L'effet est neutre pour les Ascotoïsis (voir tableaux en A2).

Les contribuables de Saint-Élie-d'Orford, de Deauville ainsi que ceux provenant de Stoke ou de l'ancien Canton de Brompton ont un rattrapage important à faire au cours des prochaines années, période d'ajustement qui est toutefois écourtée avec le transfert d'Hydro-Sherbrooke.

«Aujourd'hui, le conseil municipal réitére une fois de plus son soutien à la fusion. À tous les Sherbrookoïsis en page A3

À l'unanimité, les élus de la nouvelle Ville de Sherbrooke ont fait leur nid. Le patrimoine que constitue Hydro-Sherbrooke avec ses quelques barrages mais surtout son réseau de distribution d'électricité appartiendra bientôt à tous les Sherbrookoïsis, anciens et nouveaux.



## Le monde PRÉFÈRE KERRY

Si la planète pouvait élire le prochain président des États-Unis, le sénateur démocrate John Kerry l'emporterait. C'est la grande conclusion d'un sondage mondial initié par La Presse et mené par dix des plus grands journaux au monde. Sur 10 pays, totalisant une population de 640 millions de personnes, seuls la Russie et Israël souhaitent la réélection de George W. Bush le 2 novembre. Et les Québécoïsis, dans tout ça? Ils voteraient à 71 % pour Kerry contre 11 % pour Bush.

### SONDAGE MONDIAL

### Résultats du sondage mondial sur les États-Unis

Souhaitez-vous l'élection de George W. Bush ou de John Kerry le 2 novembre ?

	Canada	France	G.-B.	Espagne	Russie	Japon	Australie	Mexique	Israël	Corée du Sud
Bush	20	16	22	13	52	30	28	20	50	18
Kerry	60	72	50	58	48	51	54	55	24	68

Dans l'ensemble, quelle opinion avez-vous du candidat démocrate, le sénateur John Kerry ?

	Canada	France	G.-B.	Espagne	Russie	Japon	Australie	Mexique	Israël	Corée du Sud
Favorable	55	61	33	21	51	37	38	42	30	47
Défavorable	20	16	25	23	49	37	25	25	22	19

### Dans l'ensemble, quelle opinion avez-vous du président George W. Bush ?

	Canada	France	G.-B.	Espagne	Russie	Japon	Australie	Mexique	Israël	Corée du Sud
Favorable	29	21	25	13	44	26	32	23	70	23
Défavorable	64	75	60	77	56	66	64	70	24	72

Tous les détails - B1

### Météo



Pluie Max.: 15 Min.: 11  
Lever du soleil: 7h03 Coucher: 18h00

### Index

Ann.Class.....C5 Le monde .....B2  
Arts .....B6 Loterie .....A4  
Décès.....C8 Météo .....C5  
Économie.....B4 Mots croisés ..C6  
Éphémérides..C8 Opinions.....A8  
Horoscope .....C6 Sports.....C1




### Un python caché dans un pneu!

La Société protectrice des animaux de l'Estrie héberge un pensionnaire inhabituel: un python de 3 mètres! Le reptile était caché dans un vieux pneu à Stukely-Sud. À LIRE EN A4.

### Un avion cargo s'écrase à Halifax: 7 morts


Sept membres d'équipage sont morts dans l'écrasement d'un avion cargo lors du décollage, tôt hier matin, à l'aéroport de Halifax. La cause à l'origine de l'accident demeure inexplicée. À LIRE EN A10.

La plus économique de sa catégorie : 5,7 litres/100 km - 50 milles/gallon



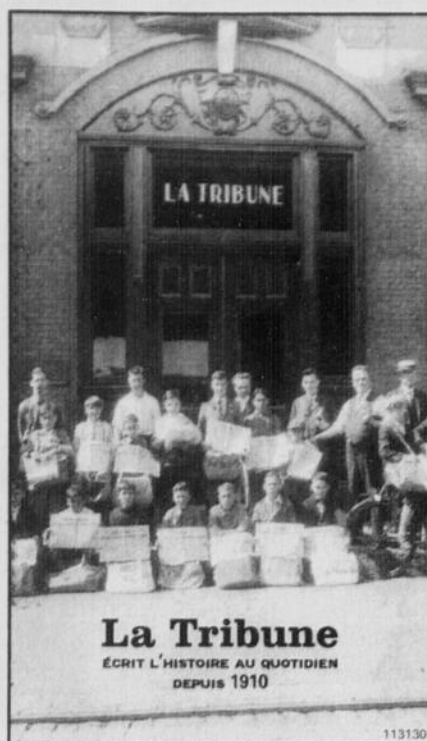
**RABAIS INCROYABLES SUR NOS DERNIERS MODÈLES 2004 !**

**2.8%** à l'achat jusqu'à 60 mois



**HONDA**  
Sherbrooke Honda  
2615, rue King Ouest 566-5322  
www.sherbrookehonda.com

\*Tous les détails sur place



### Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Ottawa a un surplus de 9 milliards. Ça paraît que Gagliano n'est plus là.



### À LIRE DEMAIN



### Les Jours sont contés en Estrie

40 fines bouches de partout dans le monde

### La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE  
Louise Boivert

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION  
René Morin

RÉDACTION  
(819) 564-5454  
Télécopieur 564-8098  
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF  
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR  
Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ  
(819) 564-5450  
Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE  
Suzanne-Marie Landry  
ADJOINTS  
Alain LeClerc  
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES  
(819) 564-2222  
Télécopieur 564-5482  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

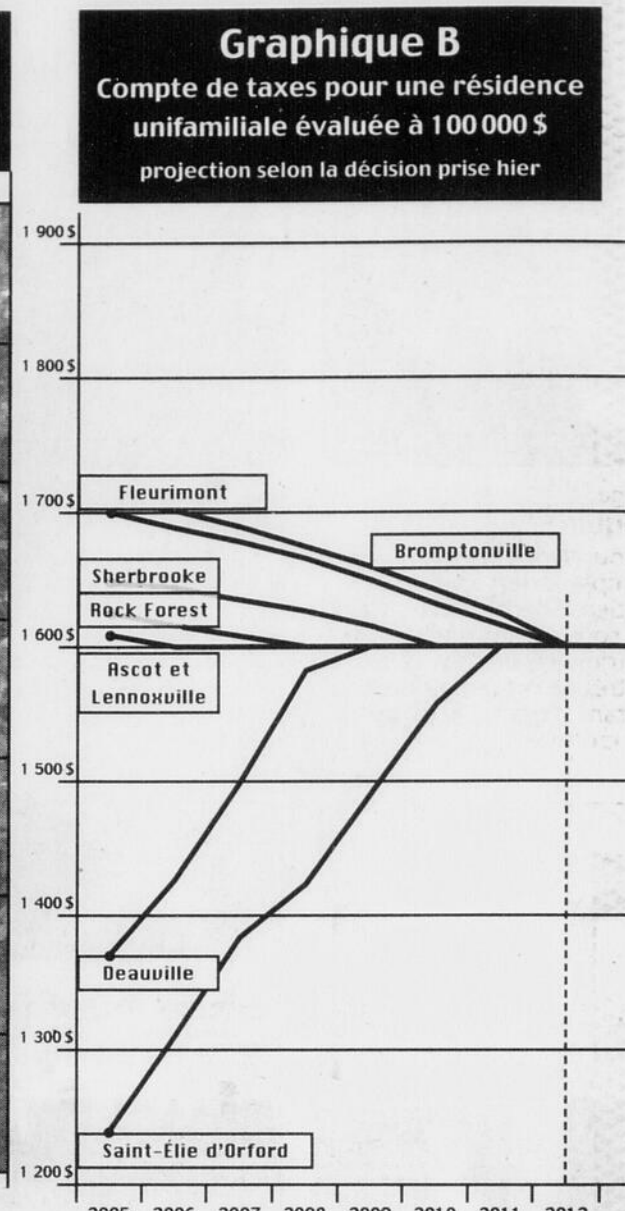
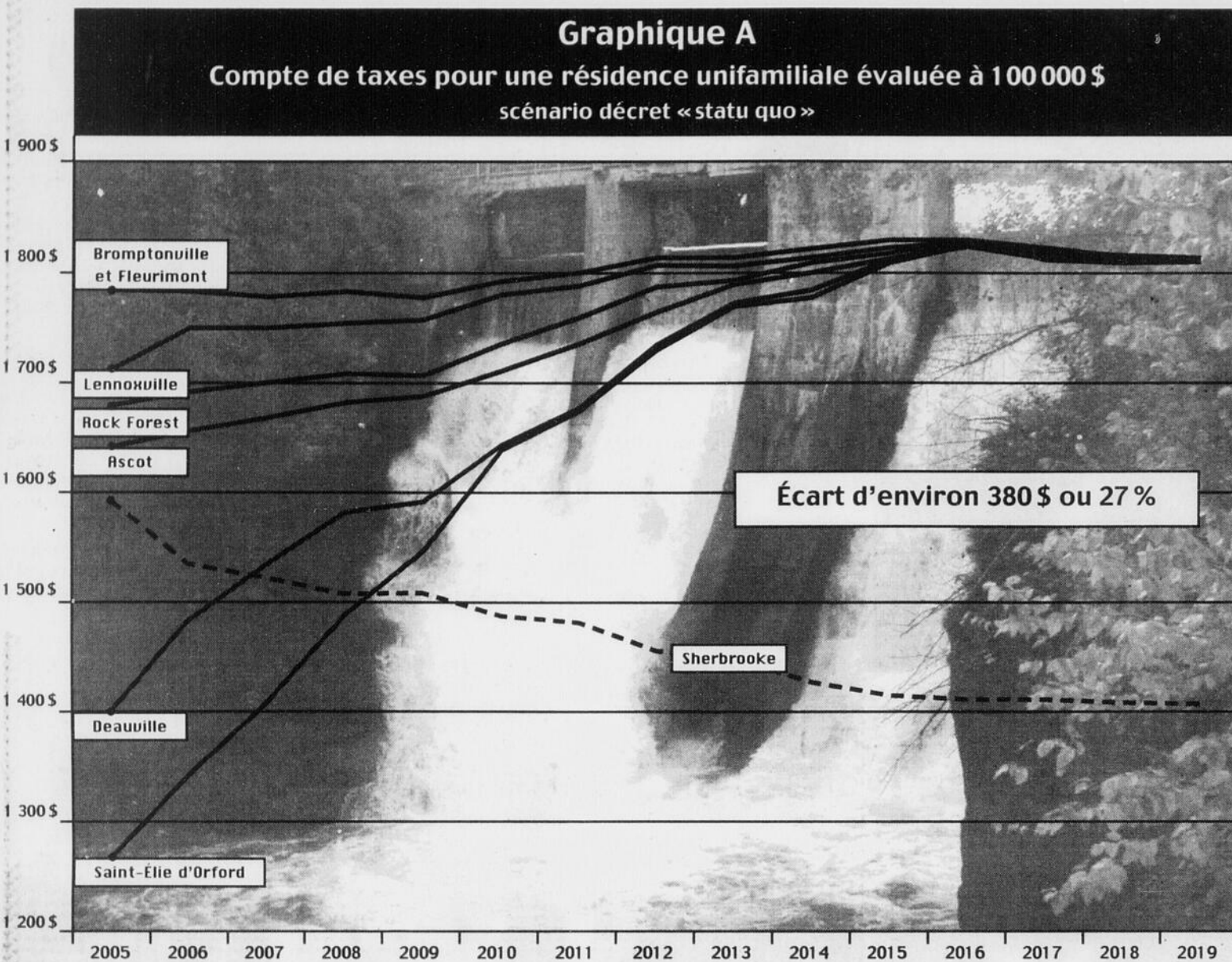
PRODUCTION ET INFORMATIQUE  
DIRECTEUR  
René Béliveau

ADJOINTS  
André Roberge  
Steve Rancourt  
Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE  
(819) 564-5466  
Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR  
André Custeau  
ADJOINT  
Serge Nadeau

## Hydro à tous les Sherbrookoïses



Ces deux tableaux fournis par la Ville de Sherbrooke comparent l'évolution des comptes de taxes selon la formule actuelle du décret par rapport à la solution de remplacement votée hier par le conseil municipal. Les montants de taxes sont toutefois approximatifs.

## Quand JEUNESSE s'en mêle

### L'aveu



Geneviève Simard-Tozzi  
SHERBROOKE

Une petite chronique légère aujourd'hui, ça vous dirait? Peut-être pour contre-balancer un peu avec ma montée de doute sur la peine de mort de la semaine passée. Peut-être aussi parce que, quand je suis fatiguée mi-session universitaire oblige, je suis plus sensible à ce qui m'entoure.

Tout de go, je vais vous faire un aveu. La Poutine disait «J'aime mon public et mon public m'aime». Pour ma part, je vous dis que j'aime mes lecteurs. Et je n'irai pas jusqu'à être présomptueuse et dire que mes lecteurs m'aiment.

Donc voilà, c'est fait. Je suis sortie du placard. Vous m'avez tous tombé dans l'oeil. Sérieusement, si j'aime mon métier de journaliste, c'est sûrement à cause de vous. Pas tant vous quand vous me lisez, mais quand je vous rencontre, quand vous acceptez de me conter une page de votre vie.

Parce qu'en faisant ce métier, je me rends compte à quel point le genre humain est extraordinaire. Oui, il est capable des pires ignominies, mais il est aussi capable des plus incroyables découvertes, des plus beaux exploits, des plus grandes émotions. Bref, l'être humain est fondamentalement bon, j'en suis sûre.

Je ne veux pas me prendre pour une publicité de Mastercard, mais il existe réellement des choses qui n'ont pas de prix. Des exemples?

Le regard plein d'étoiles d'un en-

fant qui voit un feu d'artifice à la Fête du Lac des Nations. Les retrouvailles des Borja qui ne s'étaient pas vus depuis des mois, voire des années. Le sourire reconnaissant de parents qui savent enfin que leur enfant malade pourra être guéri.

Voulez-vous que je continue? Parce que la liste pourrait être très longue. Regardez plutôt autour de vous. Chaque jour, il y a de petits miracles qui se produisent. Certains passent quasiment inaperçus, d'autres font grand bruit. Mais toujours, ça rend les gens heureux.

Et en tant que journaliste, j'ai la chance de pouvoir partager le bonheur de ces gens. Il y a bien des événements tristes, ces énormités qu'on appelle faits divers en journalisme, mais qui sont des drames tout court. Oui, il y en a. Mais ce n'est pas ça qui me fait carburger.

Mon copain, aussi journaliste (dont on gardera l'anonymat, merci bien), préfère couvrir les faits divers. C'est comme ça. Il y en a qui l'ont, d'autres pas. Je préfère le *human* (anglicisme quand tu nous tiens). Ces histoires qui, si elles sont bien écrites, réussissent quelques fois à faire vibrer la petite flamme intérieure, d'autres fois à faire esquiver un sourire.

Et l'histoire, c'est vous qui la faites.

Je me sens vraiment privilégiée de faire un métier comme le mien et de rencontrer des gens fantastiques qui croient en leurs actions et qui en sont fiers.

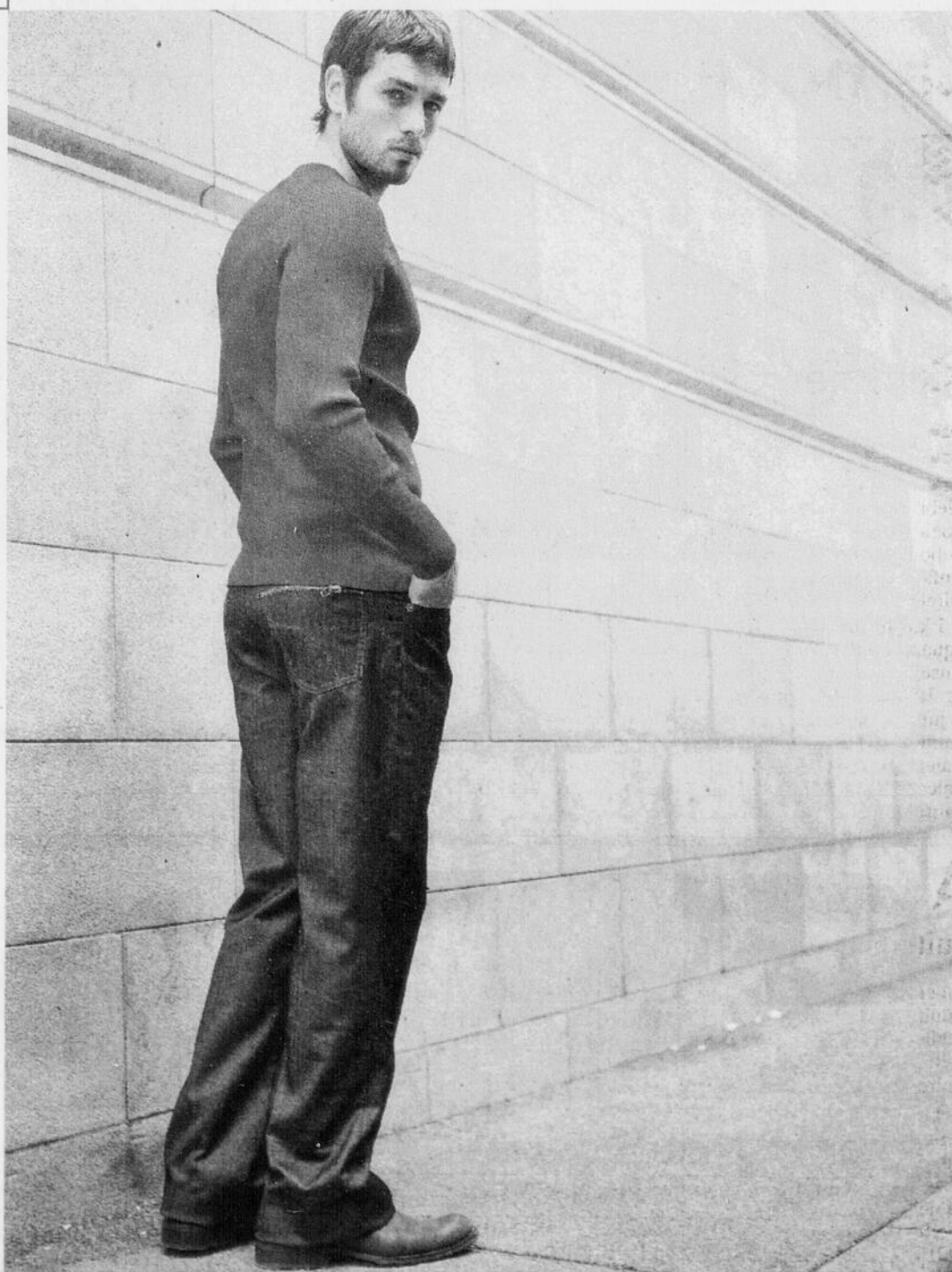
Moi, je suis presque égoïste. Je garde une petite parcelle de votre joie pour la retransmettre aux autres. Ça la rend plus lumineuse. Ça contamine les autres d'un peu de votre bonheur.

Ça n'a pas de prix, je vous dis.

le pantalon rayures holographiques 49,95

LE 31

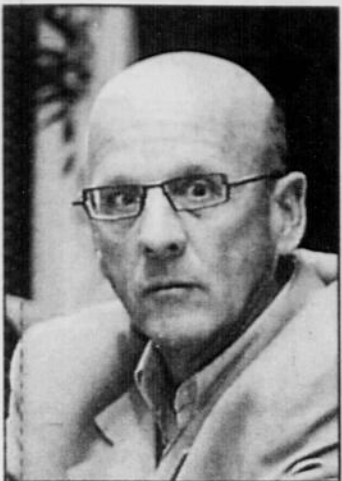
Accent sur la texture, sur l'effet miroitant des rayures tissées dans un mélange coton et polyester, accent sur la poche arrière fermée par un gros zip métallique, surpiquée en contraste pour un pantalon coupe jeans à braguette boutonnée. Charbon, chocolat, caramel. 29 à 38. Rég. 75.00 Pull 39.95



**simons**

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO  
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## Hydro à tous les Sherbrookoïses



**Louida Brochu**  
«Nous posons la dernière pierre à un édifice collectif et nous pourrions inscrire au portail: une ville, un citoyen.»



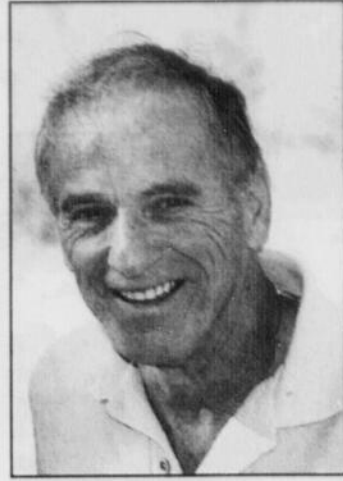
**Jean-François Rouleau**  
«Nous passons à l'action pour corriger les aberrations du décret et nous agissons avec une grande maturité politique.»



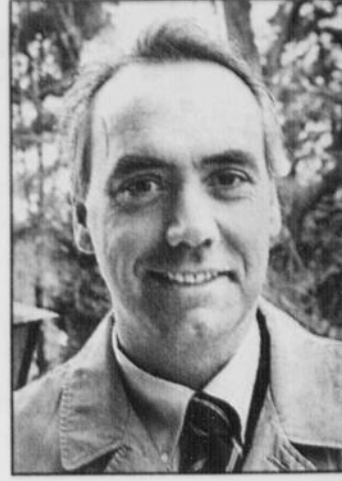
**Clément Nault**  
«Finies les deux catégories de citoyens. Les problèmes des uns deviennent les problèmes des autres et les bons coups des uns deviendront les bons coups des autres.»



**Francis Gagnon**  
«Nous avons su mettre les intérêts des citoyens au-dessus de ceux que nous avons pu avoir comme élus. C'est le meilleur compromis que nous pouvions trouver.»



**Jacques Testulat**  
«Nous ne sommes plus dans l'ère de la compétition, nous prenons une décision dans un esprit de coopération qui renforce le pouvoir d'attraction de Sherbrooke.»



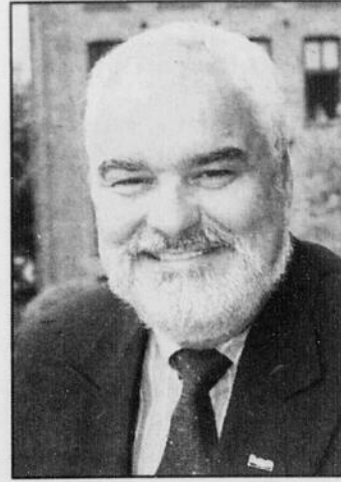
**Marc Denault**  
«Un seul compte de taxes, une seule réglementation municipale pour tous. Je souhaite la bienvenue à nos vrais partenaires de la nouvelle ville de Sherbrooke.»



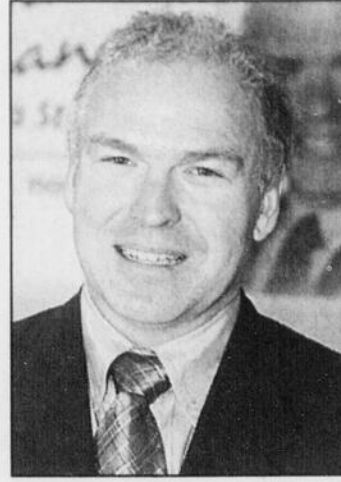
**Serge Paquin**  
«Nous avons discuté d'une compensation à verser aux anciens Sherbrookoïses. Mais en considérant tout, le patrimoine des uns et des autres ne présentait pas autant d'écart qu'on avait pu croire.»



**Dany Lachance**  
«Dix \$ de taxes par année durant 20 ans, ce n'est pas ce qui va faire la différence dans la balance. Ça nous coûtait plus cher juste pour comprendre et opérer avec le système de comptabilité distincte.»



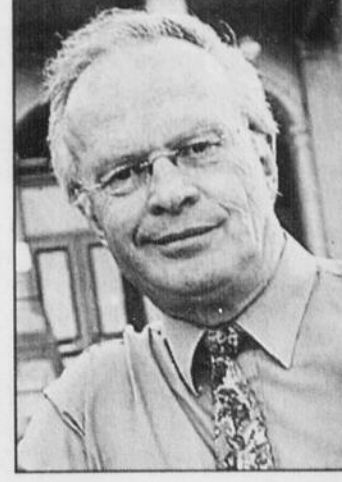
**Pierre Boisvert**  
«L'information circule publiquement depuis une semaine et je n'ai reçu aucun commentaire négatif quant aux intentions du conseil municipal. Je suis donc tout à fait à l'aise d'aller dans cette direction.»



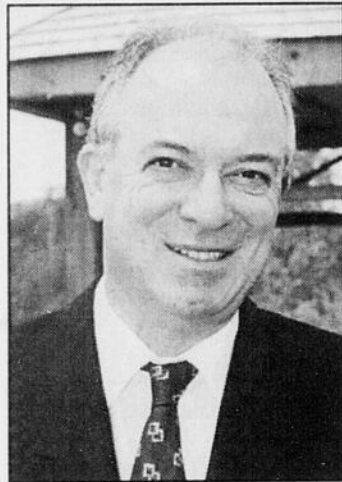
**Julien Lachance**  
«Tout le monde part d'un seuil de taxation différent mais tous, nous allons dans la même direction. Les gens de mon secteur, à Saint-Élie, ont l'assurance de pouvoir franchir les étapes marche par marche.»



**Doug MacAulay**  
«(...) À Lennoxville, nous avons le sentiment d'être des citoyens de deuxième classe en ce qui a trait au partage des profits d'Hydro-Sherbrooke. Je suis très fier d'appartenir à une équipe qui prend cette décision.»



**Robert Pouliot**  
«Nous appréhendions que le décret soit truffé de dispositions nous empêchant de travailler dans le sens d'une ville, un citoyen. Ce fut le cas, mais nous surmontons les difficultés les unes après les autres.»



**Bernard Tanguay**  
«Nous sommes les premiers administrateurs de cette nouvelle entreprise municipale et c'est notre responsabilité première de corriger ses principales lacunes.»



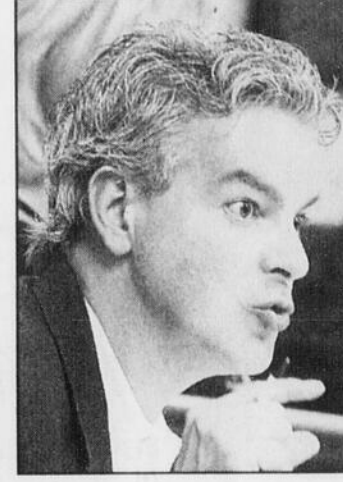
**Diane Delisle**  
«Nous corrigeons une erreur de jeunesse. Mes concitoyens de Deauville et moi, nous ne nous considérons plus comme les enfants pauvres de Sherbrooke.»



**Chantal L'Espérance**  
«C'est sûrement la décision la plus importante que nous ayons prise jusqu'à maintenant pour le bénéfice de tous les citoyens de la nouvelle ville.»



**Serge Forest**  
«C'est une décision pleine de sagesse et de maturité. Il y avait un vice caché dans le processus de fusion et nous venons de le faire disparaître.»



**Bernard Sévigny**  
«Il aurait fallu faire cette correction au premier jour de la fusion, mais comme les choses sont imparfaites, nous avons mis trois ans. Nous nous sommes donné une vision pour l'avenir.»



**Roger Labrecque**  
«Le choc des idées a apporté des solutions justes à l'intérieur d'un climat serein.»

## La noce en toute sobriété



**Luc Laroche**  
luc.laroche@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

### Commentaire

En lisant les propos des élus, vous constaterez qu'ils n'étaient pas à court de d'images hier pour célébrer le mariage de nos intérêts hydroélectriques. A toutes celles utilisées, on pourrait en ajouter une: la poule aux oeufs d'or échangée contre un canard boiteux.

L'esprit de cette décision est inattaquable. Par contre, les membres du conseil poussent la note en s'appuyant sur les résultats référendaires du mois de juin pour légitimer leur décision d'agir maintenant. Si les anciens Sherbrookoïses avaient pu comparer la courbe des deux tableaux avant l'ouverture des registres, n'auraient-ils pas davantage flirté avec

l'idée de se détacher de la ville fusionnée? Le maire Perrault jure que son administration n'a pas délibérément retardé la publication de ces données afin d'éviter d'autres tiraillements référendaires.

C'est la dernière estimation du déficit des caisses de retraite des employés municipaux qui est venue changer la donne. La Ville de Sherbrooke n'est d'ailleurs pas la seule frappée par cette hécatombe, les finances de la plupart des grandes entreprises d'Amérique du Nord sont étouffées par cette contrainte patronale.

Sauf qu'au milieu des réjouissances politiques, il y a une désolante réalité: les anciens Sherbrookoïses cèdent leur patrimoine hydro-électrique centenaire générant des profits perpétuels contre une dette conjoncturelle qui croît à un rythme exponentiel en raison de la faiblesse des taux d'intérêts et des rendements boursiers. Vive le rêve collectif de liberté 55 qui a longtemps été dopé par les analystes et les planificateurs financiers!

Dans une période d'effervescence boursière, sur une base strictement d'affaires, le réseau municipal d'électricité n'aurait jamais changé de mains aux conditions acceptées hier à l'unanimité.

Jamais. Sinon, les élus de l'ancien Sherbrooke auraient été accusés de trahison.

Comme une entreprise municipale est d'abord une institution politique, les élus ont sans doute jugé préférable de s'engager dans l'année 2005, une année électorale, dans un climat d'harmonie plutôt qu'avec un braquage d'intérêts divergents... pour soutenir les messages d'unité et d'équité.

Compte tenu de la nature de la transaction, c'est un moindre mal. Les anciens Sherbrookoïses, qui étaient propriétaires à 95 pour cent du réseau hydro-électrique continueront à retirer autour de 60 pour cent des bénéfices. La concession ne leur coûtera pas la peau des fesses.

Un peu de sobriété dans la noce, cependant chers élus. Sur-tout que la caisse de retraite, enjeu crucial de la négociation avec les employés municipaux, a été balayée sous le tapis chez les pompiers. D'autant que les fonctionnaires en provenance des villes de banlieue convoitent le régime de retraite doré qu'ils n'avaient pas avant la fusion.

Ça n'améliore pas nécessairement notre sort d'être plus nombreux à payer ce qui coûte de plus en plus cher...

## À tous les Sherbrookoïses

Suite de la page A1

niment son adhésion aux valeurs d'unité, de solidarité et d'équité sur lesquelles la nouvelle ville de Sherbrooke a été créée et prospérera», a déclaré le maire Perrault.

Les conseillers municipaux des quartiers de l'ancienne ville de Sherbrooke ont reconnu avoir eu des hésitations avant de se rallier à cette proposition. Le poids du déficit actuariel des caisses de retraite — 10,4 M \$ compensés au 31 décembre 2001 et près de 21 M \$ à renflouer au 31 décembre 2004 — a cependant joué dans la balance.

«S'il n'avait pas eu fusion, l'ancienne ville de Sherbrooke aurait dû assumer seule ce déficit-là. Même si d'un point de vue légal toutes les obligations finan-

cières contractées après le 1er janvier 2002 étaient de responsabilité commune, moralement, nous nous devons de prendre ce passif en considération. Nous ne pouvions pas exiger que les anciens banlieusards assument 44 pour cent de ce fardeau et ne reçoivent que 5 pour cent des bénéfices de la vente d'électricité», a notamment défendu la conseillère Chantal L'Espérance, une représentante de l'ancien Sherbrooke.

C'est le député de Johnson, Claude Boucher, qui pilotera à l'Assemblée nationale le projet de loi soumis par la Ville de Sherbrooke. M. Boucher avait été l'intermédiaire régional entre les maires de la région et le gouvernement Bouchard au moment de la rédaction de la charte de la ville unifiée.

**À LA RECHERCHE DE MA MÈRE BIOLOGIQUE**

Je suis une jeune femme de 25 ans qui souhaite retrouver la femme qui m'a mise au monde. Je suis née en mars 1979, à Sherbrooke; ma mère n'avait alors que 12 ans.

Mon adoption a été orchestrée par une tante et le curé de la paroisse.


Si vous possédez toute information à ce sujet, appelez-moi au (514) 941-1197

133182

**INVITATION**  
à voir les collections automne-hiver  
Vêtements et chaussures

2 pour 1  
sur marchandise  
sélectionnées en magasin

2 pour 1  
pantalons  
chemises  
cravates de soie  
chandails



**Rejar Mode**  
L'authenticité en toute simplicité  
BOUTIQUE VÊTEMENTS - CHAUSSURES - ACCESSOIRES

134, rue Wellington Nord  
Sherbrooke  
Tél. : (819) 563-8515

# La SPA héberge un python de près de trois mètres!



**Denis Dufresne**  
denis.dufresne@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Décidément, les gens de la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie en voient de toutes sortes: le ministère de la Faune vient en effet de leur confier un python de Birmanie de près de trois mètres (neuf pieds) de longueur, trouvé par un citoyen à Stukely Sud, lové dans un vieux pneu.

«On ignore d'où il vient, s'il s'est échappé ou si son propriétaire l'a abandonné. C'est évident que ce dernier ne se manifesterait pas», dit Valérie Charbonneau, responsable des communications à la SPA de l'Estrie.

Ce reptile, interdit au Québec, est potentiellement très dangereux pour quiconque l'approche.

S'il n'est pas venimeux, ce type de serpent a l'habitude de broyer ses proies avant de les avaler. Il peut évidemment blesser ou même tuer un enfant, voire un adulte.

«Sa taille peut atteindre 18-20 pieds (plus de six mètres)», souligne Valérie Charbonneau au sujet de ce sympathique reptile âgé de deux ou trois ans.



Imacorn, Jocelyn Riendeau  
La SPA de l'Estrie héberge actuellement un python de Birmanie de trois mètres de longueur, recueilli il y a quelques jours à Stukely Sud. Ce reptile, interdit au Québec, n'est pas venimeux mais peut blesser, voire tuer, un être humain. Tout cela ne semble pas impressionner Jessi Lefebvre.

Le python est actuellement hébergé à la SPA de l'Estrie en attendant qu'un organisme spécialisé de Montréal en prenne possession pour lui trouver ensuite un endroit adéquat pour vivre, possiblement un zoo.

«Les agents de la Faune l'ont ramassé; ça prend du sang froid», dit la jeune femme.

Il s'agit du troisième serpent dont la possession est interdite qui trouve refuge à la SPA en un mois. Les deux autres étaient des pythons royaux.

## Inquiétude

D'ailleurs, la SPA s'inquiète de la popularité grandissante des animaux exotiques.

Ceux-ci sont souvent acquis alors qu'ils sont bêtes puis gardés comme animaux domestiques sans que leurs propriétaires soient conscients qu'ils sont dans l'illégalité et possèdent un animal potentiellement dangereux.

«Ces animaux, qui font de bien piètres compagnons de maison, exigent souvent des soins que peu de gens sont en mesure de leur offrir. Mais, plus grave encore, la plupart représentent des dangers pour les humains», prévient Valérie Charbonneau.

L'iguane, par exemple, ne mesure que quelques centimètres au moment de l'acquisition, mais peut atteindre à maturité deux mètres de longueur et est en mesure de causer de graves blessures par un simple coup de queue.

Les reptiles et amphibiens sont quant à eux porteurs de la salmonelle, une bactérie qui cause des diarrhées et crampes abdominales, susceptibles de dégénérer en des troubles de santé plus graves.

# Et la qualité de vie?



**Mario Goupil**  
mario.goupil@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

GINETTE Gagnon est ce petit bout de femme handicapée dont je vous ai parlé à quelques occasions. Une fois alors qu'elle risquait de perdre sa boutique artisanale «Les trouvailles avec nos mains» au centre-ville de Sherbrooke, et une autre pour vous annoncer qu'elle avait dû y renoncer après avoir passé deux mois dans un coma profond.

Dans la cinquantaine avancée (pardonnez-moi cette indiscretion, madame Gagnon) et pesant à peine 60 lbs (27 kg), Ginette Gagnon refuse de céder devant cette maladie incurable qui l'a affligée toute sa vie. Il n'est absolument pas question qu'elle baisse les bras.

En raison de son handicap, Ginette Gagnon n'a évidemment pas une grande qualité de vie. Au niveau de ses déplacements, entre autres choses, elle est très limitée, étant confinée à un fauteuil roulant.

En fait, deux des plus grands plaisirs que peut lui apporter la vie depuis qu'elle a perdu le bonheur de diriger sa boutique il y a trois ans, ce sont les trois sorties hebdomadaires qu'elle peut s'offrir, grâce au transport adapté, quand sa santé le lui permet. Elle visite notamment sa nièce Annie le mardi, en plus de suivre un cours d'initiation à l'ordinateur à l'école Saint-Michel.

Mais voilà, il y a quelques semaines, Mme Gagnon a reçu une lettre de la Société des transports de Sherbrooke (STS) l'informant qu'elle ne doit plus prendre pour acquis le transport (adapté) dont elle bénéficiait chaque mardi pour aller chez sa nièce.

«Tout cela parce que je ne me suis pas prévalu de 50 % de mes transports du mois précédent, condamne-t-elle. Ma santé étant très fragile, je n'étais pas suffisamment en forme pour aller chez ma nièce au mois d'août. C'est arrivé deux fois sur quatre dans le mois. J'ai appelé le jour même pour aviser le répartiteur du transport adapté de ne pas envoyer me chercher, mais j'ai quand même perdu mon transport régulier. Je dois maintenant appeler une semaine à l'avance pour un transport ou espérer le jour même qu'il y ait une place disponible grâce à une annulation.»

Mme Gagnon dit avoir discuté avec un responsable de la STS à deux reprises après avoir reçu cette missive. Rien à faire.

«On ne devrait pas être pénalisée parce qu'on a été malade, déplore Ginette Gagnon. On m'a dit que j'enlevais la place à quelqu'un d'autre si je ne me prévalais pas de mes transports. C'est peut-être vrai, mais dans ce cas, ça veut dire qu'il n'y a pas assez de véhicules de transport adapté sur le chemin, voilà tout.»

Ginette Gagnon est aussi inscrite depuis peu à des cours à l'école Saint-Michel.

«À la STS, on dit qu'on ne peut m'assurer un transport avant 9 h 05. J'arrive à l'école à 9 h 40, alors que mon cours débute à 9 h et se termine à 11 h 30. Ce n'est pas la faute des chauffeurs; eux ils font leur possible. Heureusement, pour mon premier cours la semaine dernière, il y a eu une annulation et on a pu venir me chercher plus tôt», explique-t-elle.

«Cela n'a pas de sens de payer 54 \$ par mois pour une carte et ne pas avoir droit à plus de services, enchaîne encore Mme Gagnon. Nous, les personnes handicapées, il faut toujours se battre pour avoir droit à quelque chose et à une certaine qualité de vie.»

Celle-ci était d'autant plus outrée lorsqu'elle m'a contacté, qu'un responsable de la STS, avec qui elle s'est entretenue deux fois plutôt qu'une afin de plaider sa cause, lui aurait fait remarquer qu'elle bénéficiait déjà de trois sorties par semaine. Comme si elle devait se considérer chanceuse d'en avoir autant...

«Le coeur m'a fait trois tours quand j'ai entendu cela, admet Ginette Gagnon. Vous savez, je ne parle pas seulement pour moi, mais pour toutes les personnes handicapées, dont le nombre a beaucoup augmenté depuis 10 ans à Sherbrooke. On ne peut en dire autant des autobus et du service...»

Celle qui a même de la difficulté à placer un simple appel téléphonique en raison de son lourd handicap, espère que ses doléances et ses récriminations seront prises en considération dans les hautes sphères de la STS. Non seulement pour elle, mais pour toutes les personnes handicapées.

La vie de Ginette Gagnon compte déjà suffisamment d'embûches, elle n'a surtout pas besoin qu'on lui en ajoute davantage.



Ginette Gagnon

**la Baie** encore plus

Sam. 16 oct., durant les 3 premières heures\*

**50% de rabais**  
soutiens-gorge, slips et lingerie mode  
Warner's, ME de WonderBra, Olga, Maidenform, Triumph et Lily of France  
\*Ou tant qu'il y en aura.

Sam. 16 oct., durant les 3 premières heures\*

**60% de rabais**  
chaussures sport  
Corporate de Nunn Bush pour homme  
Choix de 3 modèles. Ord. 99,99 \$. Solde 49,99 \$. \*Ou tant qu'il y en aura.

Sam. 16 oct., durant les 3 premières heures\*

**70% de rabais**  
poêle à frire non adhésive  
Encore de T-Fal, 27 cm  
Ord. 49,99 \$. Solde 14,99 \$.

• ustensiles de cuisson non adhésifs Bialetti  
\*Ou tant qu'il y en aura.

**SOLDE du mitan saisonnier**

Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre

Sam. 16 oct., durant les 3 premières heures\*

**solde 999**  
hauts Levi's pour fille  
Ord. 15 \$ à 25 \$. Tailles 2 à 16. \*Ou tant qu'il y en aura.

10% en réglant avec votre carte de crédit Hbc, le vendredi 15 octobre

**sur les articles à prix de solde et de liquidation**

additionnel\* et 10% de rabais\* sur les articles à prix ordinaire

Exceptions: produits cosmétiques et parfumés, gros électros, appareils électroniques, meubles, duos-sommeil, articles «Nouvellement réduit», et ceux des rayons concédés.  
\*D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.

<p><b>SAMEDI SEULEMENT!</b></p> <p>Ces offres ne peuvent se combiner avec aucune autre</p> <p><b>solde 2999</b> choix de jeans Tommy Jeans pour femme et homme. Ord. 49,99 \$.</p> <p><b>55% de rabais</b> médailles et breloques en or à 10 ct et 14 ct</p> <p><b>50% de rabais</b> pantalons de nuit ToGo<sup>®</sup> pour homme</p> <p><b>45% de rabais</b> bijoux fins diamantés en or à 10 ct et 14 ct</p> <p><b>40% de rabais</b> soutiens-gorge et slips mode Warner's sur cintre</p> <p><b>20% de rabais</b> fers à repasser</p>	<p><b>femme</b></p> <p>1999 soutiens-gorge sans suite Jockey pour femme</p> <p><b>SEMAINE TOMMY HILFIGER</b></p> <p><b>3 articles ou plus : 40% de rabais</b> 2 articles : 30% de rabais un article : 25% de rabais sportswear, collection jean et autres articles Tommy Hilfiger pour elle et lui</p> <p><b>30% de rabais</b> choix de vêtements pour femme. Melrose, Nygård Collection, Alia et mac &amp; jac. Certains modèles aussi en tailles petites et grandes.</p> <p><b>25% à 40% de rabais</b> choix mode griffée pour elle. Tailles courantes et petites.</p> <p><b>homme</b></p> <p><b>30% de rabais</b> tricotés et chemises sport pour lui. Natural Issue, Arrow, Dockers, Perry Ellis et autres</p>	<p><b>bijoux, chaussures et accessoires</b></p> <p><b>50% à 60% de rabais</b> bagages Air Canada, Samsonite, Ricardo de Beverley Hills, Skyway et autres Exception : articles dont le prix se termine par 99 c.</p> <p><b>50% de rabais</b> sélection de montres</p> <p><b>MÉGAPROMO DE COLLANTS ET CHAUSSETTES</b></p> <p><b>6 articles ou plus : 40% de rabais</b> 3 à 5 : 35% de rabais un ou 2 articles : 30% de rabais collants fins et opaques McGregor, Mantles<sup>®</sup>, Silks, Secret et autres</p> <p><b>25% à 30% de rabais</b> sélection de chaussures pour femme. Rockport, Aerosoles, Naturalizer et Brown's Landing Prix à partir de 49,99 \$.</p>	<p><b>enfant</b></p> <p><b>30% de rabais</b> tenues de sport pour enfant. Adidas, Nike, Fila et autres. Garçon et fille, tailles 2 à 16.</p> <p><b>20% de rabais</b> poussettes en stock Graco, Evenflo et Cosco</p> <p><b>maison</b></p> <p><b>LIQUIDATION DE SERVIETTES</b> serviette de bain 599</p> <p><b>solde 94999</b> caméscope Hitachi Modèle n° DZMV55A. Technologie réinscriptible compatible avec les lecteurs DVD. Ord. 999,99 \$.</p> <p><b>100 \$ à 200 \$ de rabais</b> sélection de canapés Choix de 4 modèles. Ord. 1 099 \$ à 1 199 \$. Solde 999 \$.</p> <p><b>40% à 50% de rabais</b> couettes, couvre-matelas et oreillers. Laura Ashley, Sleep Safe et Healthy Living</p>	<p><b>DIMANCHE SEULEMENT!</b></p> <p>Ces offres ne peuvent se combiner avec aucune autre</p> <p><b>maintenant 699</b> serviettes de bain Martex en coton égyptien. Ord. 9,99 \$.</p> <p><b>40% de rabais</b> gants en cuir à prix ordinaire pour femme Exception : articles dont le prix se termine par 99 c.</p> <p><b>40% de rabais</b> soutiens-gorge et slips Olga</p> <p><b>40% de rabais</b> chaussures habillées FLS de Florsheim Ord. 130 \$ à 170 \$. Solde 77,99 \$ à 101,99 \$.</p> <p><b>10% de rabais</b> micro-ondes et aspirateurs</p>
--	--	--	--	---

**DES TRÉSORS DE BIJOUX EN PROMOTION**  
OR, PERLES, DIAMANTS, GEMMES, MONTRES... ON PARLE DE MILLIONS!

**18 000 000 \$ EN NOUVELLES DÉMARQUES DANS LES RAYONS MODE POUR TOUTE LA FAMILLE**

<p><b>50% de rabais</b> sélection de linge de cuisine, de napperons, de serviettes de table et de nappes</p>	<p><b>40% de rabais additionnel</b> vêtements de nuit, peignoirs, soutiens-gorge et slips mode à prix déjà réduit pour femme Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>30% de rabais additionnel</b> vêtements à prix de liquidation pour homme, femme et enfant Exceptions : I.N.C et Alfani. Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>30% de rabais additionnel</b> chaussures et bottes à prix déjà réduit pour homme, femme et enfant Sur nos derniers prix étiquetés.</p>
--	---	--	--

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Home Studio, Gluckstein-Horne, Liz Claiborne Home, offres de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat à choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT À CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat à choc » sont offerts en quantités limitées: pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

**Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

649		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	2004-10-13	6/6	1	3 761	729,00 \$
		5/6+	3	89	564,90 \$
		5/6	96	2	312,10 \$
		4/6	6 282		66,90 \$
		3/6	109 913		10,00 \$
		2/6+	85 471		5,00 \$
Complémentaire : (01)		Ventes totales :		13 190 296 \$	
		Prochain gros lot (appr.) :		4 000 000 \$	

---

**649 DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT**

49		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	2004-10-13	6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	0	50	000,00 \$
		5/6	15		500,00 \$
		4/6	655		50,00 \$
		3/6	13 553		5,00 \$
Complémentaire : (37)		Ventes totales :		457 979,50 \$	

---

Tirage du	2004-10-14	<b>08 12 56 71</b>	Compl. (28)
-----------	------------	--------------------	-------------

---

Quintessence Tirage du	2004-10-14	654	7362
Extra Tirage du	2004-10-13	NUMÉRO 671137	
Extra Tirage du	2004-10-14	NUMÉRO 653678	

---

Panco Tirage du		2004-10-14	Panco Special	
02	03	06	10	11
28	34	45	46	48
12	16	19	24	26
53	54	56	63	65

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

# Sophie Dubé devra encore attendre

Sa comparution au Qatar est reportée à la fin du mois



**Denis Dufresne**  
denis.dufresne@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le calvaire de Sophie Dubé, cette Sherbrookoise retenue au Qatar depuis huit mois pour une affaire de faux chèques de voyage, se poursuit: elle a vu hier sa comparution reportée au 28 octobre, faute d'avoir pu dénicher à temps un interprète.

«C'est reporté parce mon avocat avait demandé à la cour d'avoir les services d'un interprète pour moi, mais il n'en a pas trouvé encore; je me demande bien

pourquoi», lance la jeune femme de 18 ans, quelques heures après avoir appris le report de sa comparution, prévue à l'origine pour hier.

Quoique déterminée à s'en sortir, Sophie avoue trouver le temps long et passe la majeure partie de ses journées dans sa chambre d'hôtel à lire la Bible et à parfaire ses connaissances en mathématiques.

«C'est tout ce que je fais. Mais je vais essayer de me trouver une autre place pour vivre, soit dans une église ou dans un monastère, parce que ça commence à me coûter cher!», dit-elle, de sa chambre d'hôtel de Doha, la capitale.

«Je pourrais sortir, mais je préfère demeurer dans ma chambre. Ce que je veux, c'est sortir du pays au plus vite et revenir au Canada pour y rester. C'est mon premier et mon dernier voyage!»

affirme Sophie.

Pour se distraire, la jeune femme regarde TV5, mais n'achète aucun journal, ni magazine.

«Je préfère m'acheter de la bouffe», mentionne-t-elle.

## Survivre

Depuis son arrestation, en février dernier, Sophie survit grâce à ses proches et aux dons du public. Elle a aussi bénéficié de l'aide du député bloquiste de Sherbrooke, Serge Cardin.

Sophie, qui aura 19 ans le 14 novembre prochain, dit ignorer quand elle pourra revenir parmi les siens à Sherbrooke.

Lorsqu'on lui demande si elle fait confiance au système judiciaire du Qatar, elle dit ne pas avoir de réponse.

«Est-ce que ce sera long? Est-ce que ce sera court? Je ne sais pas. Le consul canadien au Qatar, Jean-Jules Renaud, était là aujourd'hui (hier) avec moi et m'a dit que ça se déroulait comme au Canada, sauf que c'est plus long», explique Sophie Dubé.

Après son arrestation, la jeune femme a passé 32 jours en prison, avant d'être libérée sous caution. Depuis, elle attend son inculpation.

Hier matin, au tribunal, elle a croisé l'un des deux jeunes hommes qui l'avaient entraînée aux Emirats arabes unis et au Qatar, après lui avoir offert un voyage gratuit.

C'est avec lui qu'elle avait été arrêtée au sortir d'une banque où elle aurait encaissé sans le savoir de faux chèques de voyage.

L'autre jeune homme a pu regagner Montréal.

«C'est sûr que je leur en veux. Le gars que j'ai vu ce matin m'a demandé "ça va Sophie?" comme si de rien n'était. Je ne l'ai même pas regardé!» souligne-t-elle.

La mère de Sophie, Suzanne Langlais, est évidemment déçue du report de la comparution de sa fille et dit ignorer quand elle pourra enfin la revoir.

«Je n'en ai aucune idée. Mais à un moment donné, il faudra bien que ça finisse!» dit la mère, qui a parlé avec sa fille hier matin.

Avant son départ, Sophie, qui est l'aînée de quatre enfants, travaillait à temps partiel chez un traiteur et s'apprêtait à compléter ses études secondaires à l'école Le Goëland.

# Le SPS a tenté de piéger Hugo Bernier mis sous écoute



**René-Charles Quirion**  
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca  
MONTREAL

Le Service de police de Sherbrooke a tenté de piéger Hugo Bernier, alors qu'il était sous écoute électronique à l'été 2002.

Le sergent-détective du SPS, André Bilodeau, a révélé cette information, hier au palais de justice de Montréal, dans le cadre du procès de l'homme de 29 ans accusé de l'enlèvement, de la séquestration, de l'agression sexuelle, puis du meurtre de Julie Boisvenu en juin 2002.

Dans les semaines qui ont suivi la découverte du corps de Julie Boisvenu, les enquêteurs du SPS ont obtenu une autorisation d'un juge afin de mettre sous écoute l'appartement de Lucas Bernier et Pamela Adams sur la rue Lesage à Verdun. C'est à cet endroit que s'était installé Hugo Bernier en compagnie de sa conjointe Véronica Adams, le 23 juin, au matin du meurtre de Julie Boisvenu.

Les conversations téléphoniques et le téléphone portable de Hugo Bernier ont été mis sous écoute et un micro a été installé dans l'appartement du 22 juillet au 23 septembre 2002, deux jours après son arrestation. Entre 5000 et 8000 conversations ont été interceptées par écoute électronique durant cette période, mais aucune information n'a résulté en preuve tangible.

## Envois anonymes

«Des coupures de journaux concernant l'affaire Julie Boisvenu ont été envoyées chez Hugo Bernier à Verdun de façon anonyme pour susciter des réactions. C'est l'enquêteur Claude Monfette qui a fait cette tâche durant mes vacances lors de la deuxième ou de la troisième semaine du mois d'août», explique le sergent-détective Bilodeau qui était entendu comme 34e témoin de la couronne.

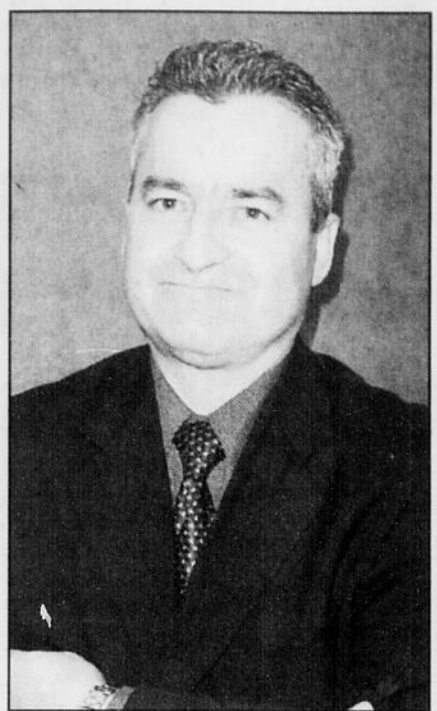
Un mandat d'écoute électronique a aussi été obtenu en septembre dernier, afin d'intercepter les conversations à l'intérieur de la cellule que Hugo Bernier occupait en compagnie d'un codétenu qui est venu témoigner, mercredi, pour la couronne.

«Nous avons effectué de l'écoute électronique dans la cellule du 17 au 28 septembre 2004. Au total, 623 sessions pertinentes et non-pertinentes ont été captées. Nous avons fait des recommandations et des mises en garde au codétenu de Hugo Bernier. Il n'avait le droit de poser aucune question à l'accusé», a expliqué l'enquêteur André Tardif du SPS.

Ce 33e témoin de la couronne est aussi venu expliquer comment le SPS avait été mis en contact avec le codétenu qui a obtenu des aveux de Hugo Bernier en cellule du secteur de super protection de la prison de Rivière-des-Prairies. Les enquêteurs sherbrookoïses ont mis les cartes sur table dès la première rencontre avec ce détenu, en mentionnant qu'il n'obtiendrait aucune



**André Bilodeau, sergent-détective du SPS**



**André Tardif, enquêteur**

favorable en échange de son témoignage.

«Ce codétenu s'était confié à un agent fédéral des services correctionnels. Nous avons rencontré le codétenu une première fois dans le but d'écouter

ce qu'il avait à dire. Il nous a raconté sa version. Nous n'avons jamais passé de commande à cet individu. Le lendemain, nous avons enregistré sa déclaration sous serment», a expliqué l'enquêteur Tardif.

## Bernier sous filature

Au cours de l'enquête entourant le meurtre de la Sherbrookoise de 27 ans, des agents du SPS ont aussi utilisé la filature avant chacune des arrestations de Bernier, en juillet 2002 pour supposition de personne, puis le 21 septembre 2002, pour l'enlèvement, la séquestration, l'agression sexuelle, puis le meurtre de Julie Boisvenu.

Le sergent-détective en charge de l'enquête a aussi assuré lors de son contre-interrogatoire par l'avocat de la défense, Me Marc Labelle, que la cause du décès de Julie Boisvenu n'a jamais été rendue publique.

«Nous avons su le 1er juillet 2002 que Julie Boisvenu était morte étranglée et que son os hyoïde avait été cassé. Un de nos enquêteurs assistait à l'autopsie. Nous avons pris la décision de ne pas

publier cette information afin de garder des indices lors de l'interrogatoire. Ça n'a pas été diffusé, j'en suis certain. Nos relationnistes, Michel Martin et André Lemire, vérifiaient ce qui était public et ça n'a pas été dévoilé, tant dans les journaux qu'à la télévision», a soutenu le sergent-détective Bilodeau lors de son témoignage.

Des points de droits doivent être débattus aujourd'hui entre les avocats et la juge Lise Côté de la Cour supérieure doit rendre une décision avant que le procureur de la couronne Me André Campagna poursuive ou termine sa preuve. Le jury composé de neuf femmes et trois hommes a obtenu congé jusqu'à lundi. Me Marc Labelle attend la fin de la preuve de la couronne pour dévoiler s'il présentera une défense pour son client, Hugo Bernier.

## JOURNÉE PORTES OUVERTES

CONTRÔLE ROUTIER QUÉBEC EN ESTRIE INVITE LES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT

**Le samedi 16 octobre 2004**

**Au poste de contrôle de Deauville**

- ▶ visite du poste
- ▶ démonstration de la méthode de vérification nord-américaine CVSA<sup>MD</sup>

**Au 4400, ch. Saint-Joseph, Sherbrooke**  
(dans les locaux du ministère des Transports)

- ▶ cliniques sur l'ajustement des freins et sur la vérification avant départ
- ▶ ateliers sur les charges et dimensions et sur l'inspection en entreprise
- ▶ stands d'information

Inscrivez-vous aux ateliers au (819) 820-3061, poste 306.

**Une collaboration de :**

- Transports Québec
- Commission des transports
- Sécurité du Québec
- Service de police de Sherbrooke
- Centre de gestion des équipements roulants
- Centre de formation en transport de Charlesbourg
- Association nationale des camionneurs artisans
- Association du camionnage du Québec

**Société de l'assurance automobile Québec**  
Contrôle routier

## Journée MEPHISTO

**MEPHISTO prend soin de votre dos**

**Cadeau avec tout achat Mephisto.**

**Le représentant sera sur place les 15 et 16 octobre.**

**GRÉGOIRE**  
CHAUSSURES  
L'EXPERIENCE A VOS PIEDS

**2287, rue King Ouest**  
Promenades King  
Sherbrooke  
(819) 562-2244

obtenez

# 20%

Du 17 au 24 octobre inclusivement

**de rabais sur les Collections**

**Boutique MAXIME**

**450, rue Lindsay, Drummondville, Qc (819) 478-7331**

# L'avocat du Dr Lussier plaide le doute raisonnable



**Jonathan Habashi**  
jonathan.habashi@latribune.qc.ca  
DRUMMONDVILLE

Le long monologue argumentatif de Me Pierre Poupart, l'avocat du pédiatre Jocelyn Lussier, s'est finalement achevé hier après-midi au palais de justice de Drummondville, ce qui permettra à son confrère de la Couronne, Me André Rompré, de débiter sa plaidoirie dès ce matin.

L'avocat de la défense a terminé son argumentation en déclarant que le ministère public n'avait pas réussi à établir hors de tout doute raisonnable la culpabilité du Dr Lussier dans cette affaire. «Un juge impartial doit, dans de telles circonstances, en venir à la seule conclusion possible, c'est-à-dire la non-culpabilité de Jocelyn Lussier sur tous les chefs d'accusations», a-t-il ajouté, avant de remercier le juge Conrad Chapdelaine pour sa patience au cours de cette plaidoirie d'une durée de sept jours.

Auparavant, Me Pierre Poupart avait cité plusieurs exemples tirés de la jurisprudence. Dans tous les cas, deux concepts y revenaient: la présomption d'innocence et la preuve hors de tout doute raisonnable, des notions «qui ont une importance capitale et qui sont essentielles dans une société juste», a opiné le juriste, qui a déjà plaidé dans des causes célèbres, telles que dans l'affaire de l'incendie de la bibliothèque d'une école juive de Montréal ou dans le procès pour agression sexuelle du fondateur du Festival Juste pour rire, Gilbert Rozon. Faute de preuves, ce dernier avait d'ailleurs été jugé non coupable par la Cour supérieure du Québec.



**Me Pierre Poupart**

En avant-midi, l'avocat de la défense avait fait allusion à l'imminente entrée en scène du procureur de la Couronne. «Demain (aujourd'hui), Me Rompré viendra vous faire l'étalage des choses troublantes qui devraient vous inquiéter judiciairement. Mais comme le disait feu le juge Émile Trottier, toutes ces choses inquiétantes disparaîtront quand on utilisera le seul instrument qui nous gouverne en droit criminel, soit une preuve hors de tout doute raisonnable.»

S'attardant sur le cas d'un jeune plaignant qui a déclaré en cour que la seule chose qu'il ait trouvée bizarre lors de l'examen médical, c'était la manipulation, par Jocelyn Lussier, de son pénis lors de l'installation d'une sonde, Me Poupart s'est déclaré choqué.

«Même selon un témoin de la Couronne (Denis Leduc), il s'agit ici de la description d'un cathéter vésical et non d'une agression sexuelle. Ça se peut-tu qu'on soit rendu à défendre quelqu'un, quand on a les témoignages du jeune, de la mère et de Leduc qui disent qu'il ne s'agissait que de la pose d'un cathéter? La seule preuve hors de tout doute raisonnable qu'on a ici, c'est qu'il s'agissait d'un cathéter. Voilà ce que c'est, une preuve hors de tout doute raisonnable», a-t-il lancé avec une vigueur qu'on ne lui connaissait pas depuis quelques jours devant le juge Chapdelaine.

Puis, revenant pour une énième fois sur les fréquentes mesures des organes génitaux externes qu'effectuait son client, Me Pierre Poupart a rappelé le témoignage d'une spécialiste en endocrinologie pédiatrique, Dr Céline Huot, qui a enseigné ces méthodes au Dr Lussier alors qu'il effectuait un stage à l'hôpital Sainte-Justine.

«Ces techniques viennent de l'un de ses professeurs et il les a appliquées avec rigueur. C'est de la médecine, pas de la perversion», a-t-il martelé.

«Est-ce que la rigueur est un crime? Peut-on reprocher à un être humain d'être rigoureux? Il s'agit d'un trait de personnalité. On a tous des traits de personnalités, ce qui ne veut pas dire qu'on a des troubles de personnalité. Moi, j'en ai un trait: je plaide pendant sept jours. Cela ne veut pas dire que je souffre d'un trouble de personnalité. C'est plutôt que je veux faire mon travail le plus correctement possible.»



Presse Canadienne

Quelque 200 manifestants, des étudiants et des anarchistes, ont manifesté bruyamment en dehors du collège où se tenait le Forum des générations. La conduite de certains d'entre eux a amené l'intervention des forces policières qui ont procédé à deux arrestations.

# Le Forum des générations accouche de plusieurs comités

**Norman Delisle (PC)**  
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Le gouvernement crée une dizaine d'équipes de travail et promet une demi-douzaine de politiques majeures en 2005, a annoncé hier le premier ministre Jean Charest à l'issue du Forum des générations.

«On a voulu aller vers le moyen et le long terme», a commenté M. Charest en dressant le bilan du Forum.

Une seule mesure très concrète a été annoncée: dès septembre 2006, les élèves du niveau primaire auront deux heures d'éducation physique par semaine au lieu d'une seule, dans le cadre d'une promotion des saines habitudes de vie.

La mesure coûtera quelque 125 millions \$ additionnels au ministère de l'Éducation et impliquera la création d'au moins 1000 postes de professeurs d'éducation physique.

Parmi la liste des équipes de travail qui sont créées par le Forum, notons:

- une équipe pour analyser la prévention en santé pour les jeunes;
- une équipe pour analyser la pérennité du réseau de la santé;
- une équipe de travail sur l'école communautaire;
- une équipe pour assurer des services éducatifs de qualité;
- une équipe pour assurer le développement des régions;
- une équipe sur le renouvellement du personnel en santé;
- une équipe pour accroître la compétitivité des entreprises;
- une équipe pour la reconnaissance des diplômés des immigrants.

Par ailleurs, en 2005, le gouvernement Charest s'engage à se doter d'une politique de révi-

sion des règles de mise à la retraite, d'une pour l'assurance-parentale, d'une de formation professionnelle, d'un Plan vert en environnement et d'un plan d'action pour la jeunesse.

Il y a eu aussi signature de deux ententes avec les municipalités. La première confie à la Table Québec-municipalités le mandat d'identifier les responsabilités nouvelles à confier aux municipalités dans le cadre de la décentralisation. Un rapport préliminaire devra être fait en mars 2005.

Par ailleurs, la Table Québec-régions aura à déterminer un protocole d'entente avec les Conseils régionaux d'élus (CRÉ) pour la régionalisation. Un rapport est attendu pour septembre 2005.

Enfin, on a indiqué la tenue d'un nouveau forum en 2005. Il portera sur le développement socio-économique des nations autochtones.

La création de tant de comités est justifiée par le fait qu'on «est dans le moyen et le long terme», a expliqué M. Charest. On ne cherchait pas des solutions immédiates sur des enjeux.

«On a donné le coup d'envoi d'un mouvement qui sera irréversible», a-t-il ajouté.

## Réactions

Plusieurs intervenants ont néanmoins raillé les conclusions du forum qu'ils jugent très minces.

«Il y a beaucoup d'annonces qu'on recycle. On crée des groupes de travail qui feront rapport en juin 2005. Le slogan de Charest était: Nous sommes prêts. Mais ce n'est qu'en juin 2005 qu'on sera prêts», a réagi le chef de l'Action démocratique et député de Rivière-du-Loup, Mario Dumont.

En santé, M. Dumont a noté qu'on a créé un comité sur le financement de la santé présidé par les ministres Yves Séguin et Philippe Couillard. «Doit-on comprendre que ces deux ministres ne réfléchissent pas au financement de la santé depuis un an et demi, et qu'il vont commencer

à le faire aujourd'hui?» a ironisé le député Dumont.

Il a aussi déploré que le Forum ne se soit pas doté d'un plan de remboursement de la dette.

Pour sa part, Sylvain Simard, député péquiste de Richelieu, a décrit le Forum comme «une opération de relations publiques».

«On devait parler de l'urgence démocratique et de la situation des finances publiques. Or, aucun comité ne se penchera sur ces grands défis. C'est une grande déception autour de la table. Les gens n'attendaient rien et ils n'ont rien eu», a soutenu le député Simard.

Le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, se réjouit de la création d'un comité de l'emploi qui traitera notamment de la mise progressive à la retraite.

«Il fallait un engagement gouvernemental disant qu'on s'occupe de la retraite progressive, car les syndicats et le patronat s'entendaient là-dessus», a dit M. Taillon.

Pour Henri Massé, président de la centrale syndicale FTQ, il y a un débat de société au Québec. On a le choix entre maintenir les impôts et les programmes sociaux, ou payer moins d'impôt et fixer des tarifs pour les services publics.

«La FTQ ne partage pas cette dernière façon de procéder. On verra jusqu'à quel point le gouvernement nous a écoutés», a dit M. Massé.

Le président de la CSD, François Vaudreuil, a souligné pour sa part que le dialogue social qui prend forme actuellement n'est pas satisfaisant, «mais le Forum a permis un pas dans la bonne direction».

Par ailleurs, quelque 200 manifestants, des étudiants et des anarchistes, ont manifesté bruyamment en dehors du collège où se tenait le Forum.

La conduite de certains d'entre eux a amené l'intervention des forces policières qui ont procédé à deux arrestations.

# Les participants estriens sont satisfaits



**Gilles Fisette**  
gilles.fisette@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

«Pour une fois, si nous n'aboutissons pas à des résultats souhaités, nous en porterons une bonne partie du blâme puisqu'il y a un engagement ferme du gouvernement. C'est à nous d'établir les modalités qui refléteront les réalités et les façons de faire de notre région.»

C'est en ces termes que le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ-Estrie), Roger Nicolet, a fait le bilan du Forum des générations qui, pendant deux jours, à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec, a réuni une centaine de leaders québécois autour des grands défis qui devront être relevés au cours des prochaines années. M. Nicolet est l'une des trois personnes de la région qui ont pu participer à cette activité. Les deux autres sont Michel Belzil, de la Fédération québécoise des municipalités, et Jacques Proulx, de Solidarité rurale du Québec.

À titre de président de la CRÉ-Estrie,

**TOYS R US**  
Avis de correction  
Le prix de l'assortiment de véhicules Faisons semblant (114901) aurait dû indiquer **2 pour 20 \$.**  
Nous nous excusons pour tout inconfort que cela peut causer.  
Dépliant du 16 octobre au 22 octobre 2004.

M. Nicolet a signé, comme ses homologues des autres régions, le protocole confirmant la volonté du gouvernement du Québec de procéder rapidement à la mise en place d'un projet global de régionalisation et d'autonomie municipale sur le territoire québécois.

«Nous sommes engagés dans un processus pour mener à terme un projet dont on discutait depuis tant d'années», s'est-il réjoui, à sa sortie du forum, hier, en début d'après-midi.

Il a dit également être content que le gouvernement ait également jeté les bases du programme de Fonds d'investissement économique en région (FIER), «un programme qui va nous donner accès à des capitaux de risque pour financer des entreprises susceptibles d'être porteuses d'emplois».

Le sujet sera d'ailleurs traité au cours de la prochaine rencontre du CRÉ-Estrie, la semaine prochaine. Les élus devront déterminer s'il faut créer un seul FIER pour toute la région ou autant de FIER qu'il y a de MRC.

De son côté, Michel Belzil est également sorti satisfait de ce forum national. Parce que, a-t-il expliqué, il s'y est quand même dégagé des consensus sur les voies à privilégier et sur les travaux de comités qui seront menés rondement.

Lui aussi, bien sûr, se réjouit de l'entente signée avec le premier ministre et qui confirme la volonté de régionalisation et de décentralisation.

«On s'attend à ce que les échéanciers des travaux des comités se terminent au début de 2005. Mais on va y aller étape par étape, de succès en succès, car la décentralisation doit être un succès pour les citoyens. L'objectif n'est pas le profit

que peuvent en tirer des structures, mais l'amélioration du service et de la qualité de vie des citoyens.»

## Taper sur les mêmes clous

Jacques Proulx sort également satisfait de ce forum. Parce que, souligne-t-il, il ne nourrissait pas d'attentes autres que d'avoir l'occasion de répéter les choses qu'il juge importantes.

«Un forum n'est pas un sommet dont on attend des résultats concrets immédiats. Dans un forum où chacun n'a que quelques minutes à sa disposition, il faut surtout en profiter pour répéter certaines choses et continuer de frapper sur certains clous... Nous avons accepté d'y aller car nous ne pratiquons pas la politique de la chaise vide.»

Selon M. Proulx, tous savaient à l'avance qu'il serait question de santé, d'éducation, de finances publiques et de démographie.

«Au cours de ce forum, le premier ministre a mis de côté les baisses d'impôts. Le côté social de ce gouvernement semble prendre de la place par rapport au côté économique. Si ça persiste, ce serait déjà pas pire», a-t-il déclaré en soulignant qu'il faut effectivement davantage se préoccuper du fait que 40 pour cent des gens n'ont pas assez de revenus pour payer des impôts que de vouloir réduire les impôts de 14 pour cent de citoyens.

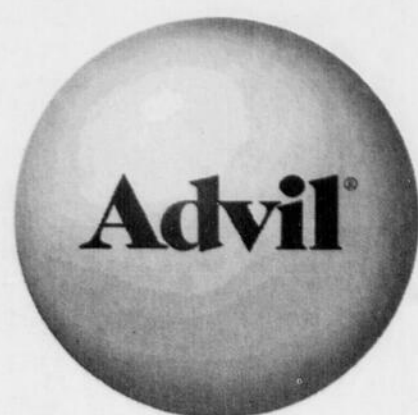
Il a enfin plaidé en faveur d'une véritable politique familiale où, par exemple, les femmes ne seraient pas perdantes du côté des régimes de retraite si elles mettent leur travail entre parenthèses, durant un certain temps, lorsqu'elles ont des enfants.

**- 20%**  
sur  
**fil à tricoter**  
**PHILDAR**  
et  
**PINGOUIN**

**du 11 au 23 octobre**  
2004

**Phildar**  
1221, rue King Ouest  
(coin Ontario)  
Sherbrooke  
(819) **346-0686**

\*Sauf D.G.B. et Préface



# Ce comprimé peut soulager les douleurs arthritiques, les maux de tête et les douleurs musculaires tenaces.

Après tout ce qu'il s'est dit dernièrement au sujet des médicaments pour la douleur vendus sur ordonnance, vous vous demandez peut-être lequel utiliser. Consultez votre médecin ou votre pharmacien afin de déterminer quelles sont vos options, incluant Advil vendu sans ordonnance.

**Advil. Pour la douleur tenace, souvent un seul comprimé suffit.**

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Un souci d'équité honorable



Maurice Cloutier

maurice.cloutier@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Tous les Sherbrookoïses auront un portefeuille municipal unique en 2005, pour accumuler les revenus mais aussi pour payer les dépenses. Le butin de toutes les anciennes villes est regroupé et devient un bien collectif, y compris Hydro-Sherbrooke.

Les élus sherbrookoïses ont approuvé hier, à l'unanimité, une résolution autorisant l'adoption à cet effet d'un projet de loi privé par l'Assemblée nationale afin de corriger les effets pervers et en partie imprévisibles du décret adopté en 2001 pour entériner et établir les modalités du regroupement de Sherbrooke avec les villes voisines.

Comment se fait-il soudainement qu'il soit devenu si simple de fondre ensemble tous les passifs et les actifs et surtout de remettre Hydro-Sherbrooke à tous les Sherbrookoïses, sans exception?

**Le décret actuel aurait alimenté tôt ou tard un mouvement défusionniste.**

Ce ne fut pas simple. La décision unanime et les commentaires favorables émis par chaque élu hier ne révèlent pas toutes les tractations qui ont duré depuis des mois. Il était clair que les termes du décret de 2001 concernant Hydro-Sherbrooke procureraient dans le temps un avantage important aux anciens Sherbrookoïses. Il fallait trouver une solution pour le partage de ce qui avait été convenu d'appeler pendant le processus de regroupement «le joyau des Sherbrookoïses». Huit formules avaient été étudiées, dont des scénarios de cession avec une compensation à verser par les nouveaux Sherbrookoïses, vivant dans les anciennes banlieues. Les divisions entre les élus étaient importantes.

L'adhésion de tous les anciens banlieusards à la grande ville, en juin dernier, est venue ajouter à la pression de trouver une solution acceptable pour tous. Le maire Jean Perrault voulait «faire tomber le dernier barrage qui divise les citoyens de Sherbrooke en deux catégories».

Curieusement, c'est finalement le trou financier de la caisse de retraite des employés municipaux de l'ancienne Ville de Sherbrooke, totalisant depuis le regroupement 21 millions de dollars, qui a permis d'établir un scénario simple pour partager tous les actifs et les passifs et uniformiser le compte de taxes dès 2005. Puis, dès

2012, tous les contribuables paieront la même facture pour une maison évaluée à 100 000 \$.

Ce trou financier que personne n'avait vu venir devait être une responsabilité collective, selon le décret, qui aurait amplifié le déséquilibre fiscal. Cependant, les élus de l'ancien Sherbrooke ont reconnu que le déficit actuariel de la caisse de retraite des employés de l'ancienne Ville était moralement la responsabilité des contribuables de l'ancienne Ville.

Il faut reconnaître que les élus de l'ancien Sherbrooke ont fait preuve d'un souci d'équité honorable, qui a permis le déblocage en faveur de l'adoption souhaitée d'un projet de loi privé sur le partage des actifs et des passifs. Le maire affirme que «le conseil municipal réitère unanimement son adhésion aux valeurs d'unité, de solidarité et d'équité sur lesquelles la nouvelle Ville de Sherbrooke a été créée».

Globalement, les anciens Sherbrookoïses obtiennent une réduction de taxes moindre. Sur le plan strictement légal, avec la décision du conseil municipal, ils font un cadeau à tous les nouveaux Sherbrookoïses. Sur le plan moral, ils corrigent deux grandes erreurs et créent des citoyens égaux partout sur le territoire de Sherbrooke.

Sans l'adoption de ce projet de loi, l'iniquité fiscale dans le temps à l'égard de tous les contribuables des anciennes villes de banlieue aurait été un terreau fertile pour l'éclosion d'un nouveau mouvement défusionniste. Le décret actuel aurait alimenté tôt ou tard un mouvement défusionniste, tout cela à un an des prochaines élections municipales. Sans la cession d'Hydro-Sherbrooke à tous les Sherbrookoïses, les citoyens de l'ancienne banlieue auraient payé dans quinze ans un compte de taxes municipales 27 pour cent plus élevé que celui destiné aux anciens Sherbrookoïses. C'était inacceptable.

Or, le maire Perrault peut se réjouir de créer dorénavant et pour toujours une seule catégorie de citoyens.

Des anciens Sherbrookoïses peuvent blâmer leurs représentants de céder un bien inestimable, Hydro-Sherbrooke, mais la réussite à long terme du regroupement, comme le démontre la décision éclairée de l'ensemble des élus, ne passe pas par des décisions mesquines ou à courte vue.

L'unité préservée vaut bien plus qu'une poignée de dollars.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## Allocution

### La fin des iniquités

**NDLR - Nous reproduisons ici de larges extraits de l'allocution du maire Jean Perrault qui a précédé, hier, l'adoption d'une résolution pour modifier le décret relatif au regroupement municipal et qui fera en sorte de remettre la propriété d'Hydro-Sherbrooke à tous les Sherbrookoïses.**

Nous sommes réunis ici, aujourd'hui, en assemblée spéciale du conseil, pour officialiser un geste d'une grande importance, soit d'autoriser la présentation d'un projet de loi privé qui aura des retombées significatives pour les Sherbrookoïses sur le plan fiscal.

Ce projet de loi privé contiendra, entre autres dispositions, une demande de modification du décret que le gouvernement du Québec a adopté en 2001 relativement au regroupement de certaines villes.

L'étape que nous franchissons aujourd'hui marque l'aboutissement d'un engagement personnel qui remonte à 1994, alors que je me suis impliqué très activement au sein du comité réunissant les six grandes villes centres du Québec. (...)

Personnellement, j'avais constaté, à la suite de la fusion réalisée ici même, en 2002, que la nouvelle ville de Sherbrooke allait très rapidement être confrontée à un problème réel: celui de voir rejaillir une source d'iniquité que nous tentions d'éliminer depuis 10 ans.

À l'évidence, l'application du décret gouvernemental de 2001 - adopté en toute bonne foi, il faut le dire! - allait déboucher sur une situation invivable pour les citoyens de Sherbrooke. (...)

Prenons l'exemple concret d'une maison unifamiliale évaluée à 100 000 \$.

Avec le décret actuel, si cette maison est située dans l'ancienne ville de Sherbrooke, son propriétaire devrait recevoir, en 2014, un compte de taxes municipales environ 400 \$ moins élevé que le propriétaire d'une maison similaire située dans l'une des anciennes municipalités. (...)

On ne peut pas imaginer un exemple plus éloquent d'iniquité! (...)

D'un autre côté, je vous rappelle que j'ai formé, dès 2002, un comité spécial mandaté pour régler de manière juste, équitable et permanente le dossier d'Hydro-Sherbrooke.

Les membres de ce comité, à qui j'exprime aujourd'hui ma profonde reconnaissance, ont travaillé très fort.

Après qu'ils aient élaboré et analysé plusieurs hypothèses, scénarios et formules, je leur ai demandé de bien vouloir examiner une solution globale qui, selon moi, sans être parfaite, m'apparaissait être la plus sensée.

Fondée sur les gros bons sens, cette solution consiste à mettre en commun des éléments d'actif et de passif et de faire bénéficier l'ensemble des Sherbrookoïses des profits d'Hydro-Sherbrooke. Globalement, sur une période de 20 ans, cette

mise en commun d'éléments d'actif et de passif représente 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Ce faisant, nous éliminons le dernier barrage qui divise les citoyens et citoyennes de Sherbrooke en deux catégories. (...)

Avec notre projet de loi privé, nous allons permettre à tous les Sherbrookoïses non seulement de profiter des bénéfices d'Hydro-Sherbrooke, mais également de conserver la propriété d'un précieux outil de développement collectif dont nous avons toutes les raisons d'être fiers!

Avec la résolution que nous adoptons aujourd'hui, nous faisons la preuve qu'à Sherbrooke, nous sommes capables de relever, dans l'ouverture et l'harmonie, les défis les plus exigeants.

Il s'agit donc d'un grand jour dans l'histoire de notre ville et je tiens à remercier très chaleureusement mes collègues du conseil municipal.

En terminant, je tiens à exprimer ma gratitude au député de Johnson à l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Boucher, qui a accepté de parrainer notre projet de loi privé.

Aujourd'hui, le conseil municipal réitère unanimement son adhésion aux valeurs d'unité, de solidarité et d'équité sur lesquelles la nouvelle ville de Sherbrooke a été créée et prospérera. (...)

Jean Perrault  
Maire de Sherbrooke

## Analyse

### La victoire de Jean Charest



Alain Dubuc

Collaboration spéciale

Le sommet convoqué par le gouvernement Charest a suscité un grand scepticisme. Parce que cette rencontre, un peu floue, sans objectifs apparents, était l'aboutissement d'une démarche de forums régionaux qui a paru nébuleuse. Mais aussi parce qu'on a eu tendance à vouloir comparer le Forum des générations aux grands messes présidées par Lucien Bouchard, plus solennelles, plus théâtrales et aux objectifs plus facilement identifiables.

Mais, qui l'aurait cru, cet exercice a très bien atterri. La rencontre de trois jours à Saint-Augustin-de-Desmaures a d'abord été un succès personnel pour le premier ministre. Samedi dernier, j'écrivais que la recette du succès, pour Jean Charest, serait d'être aussi performant

sur la scène québécoise qu'il a pu l'être à la rencontre des premiers ministres la santé. Eh bien, c'était le Jean Charest qu'on avait pu apprécier à Ottawa qui menait les débats du Forum des générations, «focus», en maîtrise de ses dossiers, clair dans ses objectifs, efficace comme chef d'orchestre.

Ce sommet a aussi été un succès politique pour le gouvernement libéral. Un sommet, en effet, est d'abord et avant tout une opération politique, dont le but est moins de dorer l'image d'un gouvernement que de l'aider à surmonter les résistances à ses politiques. C'est en fonction de ces critères qu'il faut évaluer le succès ou l'échec.

Lucien Bouchard avait un problème concret et immédiat, et c'était de faire accepter un virage majeur pour lequel il n'avait aucun mandat et ainsi obtenir des appuis pour sa politique du déficit zéro. Le problème de Jean Charest est d'un tout autre ordre.

Et c'est la résistance massive à son projet de repenser les façons de faire de l'État et de remettre en cause des

pans entiers du modèle québécois. Les résistances, prévisibles, à ce programme ambitieux, ont été exacerbées par des erreurs de l'équipe libérale ainsi que par la crise financière qui l'a privé de sa marge de manoeuvre. Cela a cimenté l'opposition à ses réformes, divisé le Québec et paralysé le gouvernement.

Si le gouvernement Charest pouvait avoir un objectif dans des rencontres au sommet, c'était bien d'abord de réduire cette fracture sociale et de rétablir les ponts avec une partie des forces sociales et politiques dont il était coupé. Le simple fait de réunir pendant trois jours les membres du gouvernement et de nombreux représentants de ce qu'on appelle la société civile, pour qu'ils se parlent et apprennent à se connaître, aurait constitué, en soi, un succès.

Mais le forum a permis d'aller plus loin, en réussissant à amener ces partenaires sur le terrain gouvernemental et à partager sa problématique, une réflexion sur la démographie et la crise des finances publiques qui, en partant, force à accepter la nécessité de réformes

structurelles profondes.

Ce ne veut pas dire que Jean Charest a convaincu tout le monde de son point de vue, loin de là. Mais il a certainement réussi à contrer la démonisation dont il fait encore l'objet et à désamorcer l'incompréhension et les peurs que ses projets ont suscitées. Le premier ministre a donc, dans ce sommet, réussi à montrer où menaient ses projets, en quoi ils servent le Québec et en quoi ils sont compatibles avec les valeurs québécoises.

La dynamique a aussi joué dans l'autre sens. Les ministres, nombreux et silencieux, ont dû écouter. Il est évident que cela devra les amener, sinon à modifier leurs actions, à tout le moins à les moduler d'une façon qui épouse les préoccupations et répond aux craintes.

On l'a d'ailleurs vu dans la liste, un peu disparate, des projets issus du forum, regroupés en neuf priorités qui ont toutes en commun de concilier la logique libérale d'efficacité et de création de richesses avec les sensibilités sociales et régionales.

Cela n'a pas mené à beaucoup de

résultats concrets. Ce n'était pas le but de l'exercice, ni la place. Il y a un endroit pour proposer et adopter des projets, et c'est à l'Assemblée nationale. Un forum comme celui-ci, qui rassemble essentiellement les principaux groupes de pression de la société, n'est pas un haut lieu de la démocratie mais plutôt une structure corporatiste.

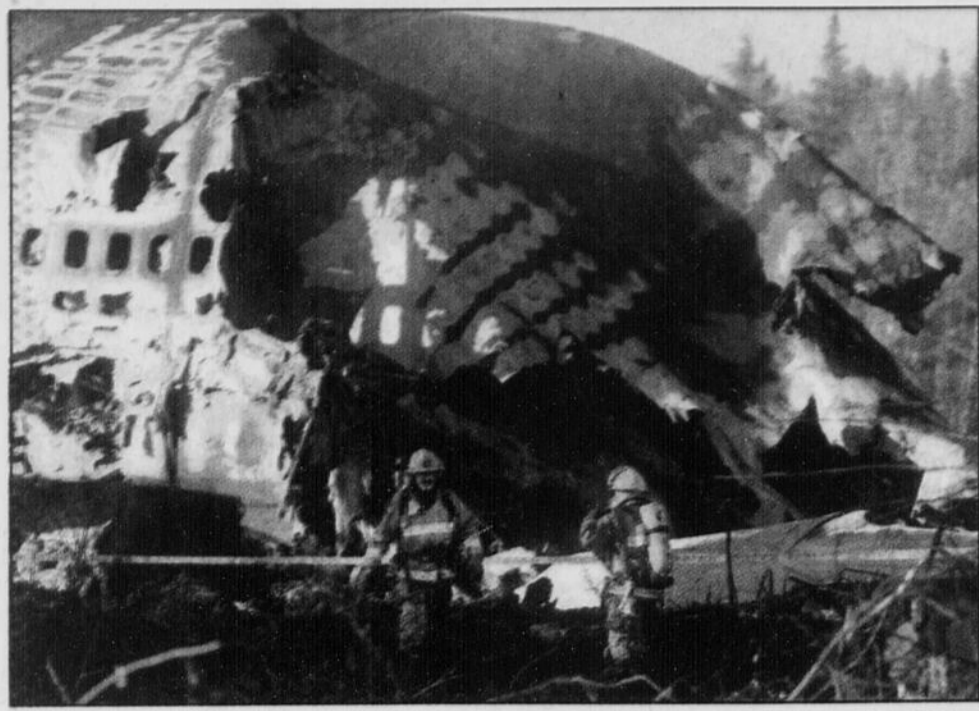
Cela n'a pas mené à des consensus, et c'est tant mieux. Il y a des domaines où les désaccords sont profonds, comme la promesse libérale de réduire les impôts. La logique des consensus, dont le Québec est si friand, mène alors à des accords artificiels qui renforcent l'immobilisme de la société. Plutôt que des consensus, le forum a permis des débats fermes mais civilisés, ce qui est bien plus démocratique.

Mais ce qui est manifeste, c'est que ce gouvernement, isolé, impuissant, en chute libre dans les sondages, s'est manifestement ressaisi, qu'il est passé de la défensive à l'offensive et qu'il a enfin réussi à faire comprendre son message.



À Halifax

# Sept morts dans l'écrasement d'un Boeing 747



Des pompiers travaillaient hier à proximité de la carcasse du Boeing 747 qui, pour une raison encore inconnue, s'est écrasé lors du décollage à l'Aéroport international d'Halifax.

Presse Canadienne

Sara Champagne  
MONTREAL

Sept membres d'équipage sont morts dans l'écrasement de leur avion cargo, hier matin vers 4 h, heure avancée de l'Atlantique, à l'Aéroport international de Halifax. L'équipage de la compagnie britannique MK Airlines était originaire du Zimbabwe et d'Afrique du Sud. Personne n'a été transporté à l'hôpital.

Le Boeing 747 d'une compagnie du Ghana s'apprêtait à décoller quand, pour une raison toujours inexpliquée, seul le nez de l'appareil a été en mesure de lever du sol. La queue de l'avion s'est détachée sous l'impact pour finir sa course en bout de piste. L'appareil s'est ensuite écrasé dans une carrière voisine et la cargaison a été éparpillée dans un bois à plus d'un kilomètre du lieu de l'écrasement.

La tragédie a forcé le report ou l'annulation de 17 vols, hier, à l'Aéroport international de Halifax. L'avion cargo en provenance de l'État de New York était chargé de tracteurs, de homards et de poissons. Il se rendait en Espagne

et se serait arrêté à Halifax pour prendre des marchandises et faire le plein. Au moment de l'écrasement, le ciel était nuageux, mais la visibilité était normale.

Hier, en fin d'après-midi, le Bureau de la sécurité des transports du Canada a dépêché une équipe sur les lieux de l'accident. La première tâche des sept enquêteurs consiste à tenter de récupérer les enregistreurs de vol, communément appelés boîtes noires, qui contiennent les paramètres de vol et les conversations entre les membres de l'équipage.

Plusieurs causes pourraient être à l'origine de cet écrasement, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale, qui ne veut cependant pas spéculer sur cet écrasement en particulier. Il pourrait, entre autres, s'agir d'un glissement de cargaison au moment du décollage. C'est ce qui avait été expliqué, il y a deux ans, l'écrasement d'un avion cargo du même type aux États-Unis. La vitesse de décollage, qui est déterminée selon le poids de l'appareil, pourrait aussi avoir été sous-estimée.

Aucun problème n'était survenu sur cet appareil de la compagnie MK Airlines depuis sa mise en service en 1990. (La Presse)

# La FOLIE FURIEUSE ...est de retour!

**UNE VALEUR DE GRATUIT!**

- 275\$** LES INDISPENSABLES POUR GRAND ÉCRAN. Avec tout achat de téléviseur à projection grand écran sélectionné.
- 175\$** KIT AUDIO/VIDÉO SANS FIL. Avec tout achat d'un téléviseur à écran plat/ACL sélectionné.
- 150\$** LES INDISPENSABLES POUR CAMÉRAS NUMÉRIQUES. À l'achat d'une caméra numérique sélectionnée.
- 70\$** LES INDISPENSABLES POUR MP3 AUDIO NUMÉRIQUE. Avec tout achat d'un lecteur MP3 numérique personnel sélectionné.

SONY

**Projection ACL grand écran 50"**

- Aspect d'écran 16:9
- Filtre en peigne numérique 3D
- Compatibilité d'affichage (1080i)
- Syntoniseur NTSC double

**ÉPARGNEZ 300\$**  
**3698<sup>88</sup>**  
Rég. : 3998<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse grand écran

SHARP

**Moins de 4" DE PROFONDEUR**

Compatible PC

**Téléviseur ACL 26"**

- Aspect d'écran cinéma 16:9
- Compatible TVHD - 720p
- Entrée PC
- Syntoniseur NTSC intégré

**ÉPARGNEZ 500\$**  
**2998<sup>88</sup>**  
Rég. : 3498<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse sans fil A/V

JVC

**Lecteur DC personnel**

- Antichoc 45 secondes
- Son "Hyper Bass"

**ÉPARGNEZ 40\$**  
**38<sup>88</sup>\***  
Rég. : 78<sup>88</sup>

\*Après remise postale de 6"

SAMSUNG

**Téléviseur ultra-plat 27"**

- Aspect d'écran 4:3
- Tube-image plat
- Puissance audio totale 14 watts
- Filtre en peigne numérique

**ÉPARGNEZ 70\$**  
**378<sup>88</sup>**  
Rég. : 448<sup>88</sup>

**Lecteur DVD à balayage progressif**

- Compatible DVD-vidéo, DVD +/- R/RW, CD-R/RW, MP3
- Lecture de format JPEG
- Ajustement 24 images (réduction 3:2) • Télécommande

**ÉPARGNEZ 20\$**  
**98<sup>88</sup>**  
Rég. : 118<sup>88</sup>

**SAMSUNG**

**ÉPARGNEZ 20\$**  
**98<sup>88</sup>**  
Rég. : 118<sup>88</sup>

**Lecteur MP3 numérique personnel**

- Mémoire de 128 Mo
- Syntoniseur numérique FM
- Enregistreur vocal MP3/FM
- Compatible MP3/WMA/ASF

**ÉPARGNEZ 10\$**  
**148<sup>88</sup>**  
Rég. : 158<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse MP3

HITACHI

**Combiné DVD/DC/VHS**

- Lecteur DVD de disque simple
- 4 têtes stéréo Hi-Fi • Balayage progressif
- Compatible DVD-R/RW, CD-R/RW, MP3

**ÉPARGNEZ 30\$**  
**168<sup>88</sup>**  
Rég. : 198<sup>88</sup>

**Panasonic ENREGISTREUR DVD**

**Fonction "Time slip"!**

- Un nouveau moyen d'agrémenter l'enregistrement et la lecture.

**Enregistreur DVD - 120 Go**

- Formats enregistrables DVD-R / DVD-RAM
- Lecture DVD-Audio
- Compatible MP3
- Fonction de glissement temporel (Time Slip)
- Enregistrement haute vitesse
- 213 heures d'enregistrement
- Sorties A / V à composants, S-Video, composite

**ÉPARGNEZ 200\$**  
**798<sup>88</sup>**  
Rég. : 998<sup>88</sup>

**JVC DVD**

**Enregistreur DVD**

- Formats enregistrables DVD-R / DVD-RW / DVD-RAM
- Lecture DVD-Audio
- Compatible CD-R/RW, MP3
- Sorties A/V à composants, S-Video, composite • Interface DV

**ÉPARGNEZ 70\$**  
**428<sup>88</sup>**  
Rég. : 498<sup>88</sup>

**Panasonic DVD MP3**

**Enregistreur DVD**

- Enregistreur DVD
- Lecture DVD-Audio
- Formats enregistrables DVD-R / DVD-RAM
- Interface DV • Syntoniseur NTSC

**ÉPARGNEZ 110\$**  
**388<sup>88</sup>**  
Rég. : 498<sup>88</sup>

**SONY**

**Ensemble cinéma maison 5.1**

- Récepteur de 5 x 100 watts • Décodeurs DTS, Dolby Digital, Dolby Prologic II
- "Digital Cinema Sound" • 4 haut-parleurs satellites • 1 haut-parleur central
- Haut-parleur d'extrêmes-graves amplifié 100 watts

**ÉPARGNEZ 70\$**  
**378<sup>88</sup>**  
Rég. : 448<sup>88</sup>

**SONY Cyber-shot**

**Caméra photo numérique Cybershot DSCP41**

- 4.1 mégapixels
- Zoom numérique 3x
- Mode vidéo
- Carte mémoire "Memory Stick" de 16 Mo incluse

**Écran ACL de 1.5"**

**ÉPARGNEZ 70\$**  
**228<sup>88</sup>**  
Rég. : 298<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse numérique

**Canon**

**PowerShot A75**

- Appareil numérique de 3.2 MP
- Zoom optique 3x (numérique 3.2x)
- Écran ACL de 1.8"
- Carte mémoire CompactFlash de 32 Mo incluse
- Sortie audio/vidéo • Fonction vidéo

**Écran ACL de 1.8"**

**ÉPARGNEZ 50\$**  
**298<sup>88</sup>**  
Rég. : 348<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse numérique

**GRATUIT!**

**LES INDISPENSABLES POUR CAMÉRAS NUMÉRIQUES**

Incluant:

- Logiciel CorelDRAW, Kit de Nettoyage, Papier Photo et 5 Impressions (5"x7")

Avec tout achat de caméra numérique sélectionnée.

**VALEUR DE 150\$**

**Nikon NUMÉRIQUE**

**Caméra photo numérique CoolPix 4100**

- 4.0 mégapixels
- Zoom numérique 3x (numérique)
- Écran ACL 1.6"
- Média SD
- Interface USB • Flash multi-modes

**Écran ACL de 1.6"**

**ÉPARGNEZ 70\$**  
**378<sup>88</sup>**  
Rég. : 448<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse numérique

**Canon**

**ZOOM OPTIQUE 10X AVEC STABILISATEUR D'IMAGE**

**Caméra photo numérique Powershot S1 IS**

- 3.2 mégapixels
- Zoom optique 10x
- Zoom numérique 3.2x
- Mode Vidéo avec audio

**Écran ACL de 1.5"**

**ÉPARGNEZ 50\$**  
**598<sup>88</sup>**  
Rég. : 648<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse numérique

**KONICA MINOLTA**

**Dimage Z3**

- 4.0 mégapixels
- Zoom optique 12x
- Zoom numérique 4x
- Mode vidéo sans audio
- Viseur électronique • Média SD
- Mise au point automatique et manuel
- Fonction Macro • Interface USB 2.0

**Écran ACL de 1.5"**

**ÉPARGNEZ 70\$**  
**698<sup>88</sup>**  
Rég. : 768<sup>88</sup>

+ GRATUIT Trousse numérique

Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin. Certains modèles peuvent être des démonstrateurs.

PROPRIÉTAIRE À SHERBROOKE : DOYON TV SON INC.

**Dumoulin**  
Électronique • Informatique • Photo • Communications

Agent autorisé Bell Mobilité

TELUS mobile

fi do

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique... Ou presque!

FINANCEMENT accord D Desjardins

SHERBROOKE : 2222, rue King O. 566-0261 **OUVERT le DIMANCHE**

1112, rue du Conseil • 565-3177 **OUVERT le DIMANCHE**

CARREFOUR DE L'ESTRIE (Mail central) • 563-3223 **OUVERT le DIMANCHE**